



# So Barts Home

— real estate - immobilier —

St Jean - Galeries du Commerce - 05 90 511 213  
sobartshome.com

**Le comptoir de la peinture**

- PEINTURE
- ENDUITS
- OUTILLAGE
- CONSEILS DE PROS

lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h  
samedi : 7h-12h

**théolaur** peintures  
1825

Route de Saint-Jean  
Tél.: 05 90 29 99 35  
contact@baudens.com

Votre agence de voyages

## ST BARTH EVASION

Les Galeries du Commerce  
St Jean Aéroport  
**0590 27 77 43**

hello@stbarthevasion.com

**WIMCO**

VILLA RENTALS  
CONCIERGE SERVICES  
REAL ESTATE SALES

**0590.51.07.51**

wimco.com/sbh frontdesk@wimco.com

Restez connectés !

St Martin · St Barth · St Maarten

## VOYAGER

**GAGNEZ DU TEMPS !**  
ST BARTH / ST MARTIN : 30 MINUTES !

World Class, High Speed Ferries !

VOYAGER St Barth - 0590.87.10.68 - www.voy12.com

**Sophrologue Caycédienne**  
La sophrologie

- prépare aux examens, compétitions sportives...
- vous aide à gérer votre état de stress, insomnie, angoisse, dépression, phobie...
- vous aide à surmonter les troubles du langage, la dyslexie...
- procure bien-être aux malades

Sandrine Arviset  Sophrologie St Barth

0690 54 74 40 contact@saintbarthsophrologie.com - www.saintbarthsophrologie.com

**ZIC'TOP**

TRAITEUR EN SUSHIS  
&  
CUISINE CRÉOLE

Service de livraison le soir  
Commandes de Sushi avant 17h.

**0690 26 21 15** 



Rejoignez-nous !

**facebook**

Le Journal de Saint Barth

**Shankar Juice**  
FEEL FRESH FOR LIFE

Jus frais organiques, smoothies  
Raw, Vegan Food

Passage de la Crémaillère, Gustavia • 8h30 - 18h30 • 0590. 87 78 03

# LE JOURNAL

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60  
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@orange.fr  
ISSN : 1254-0110

## DE SAINT-BARTH

# Promesse tenue

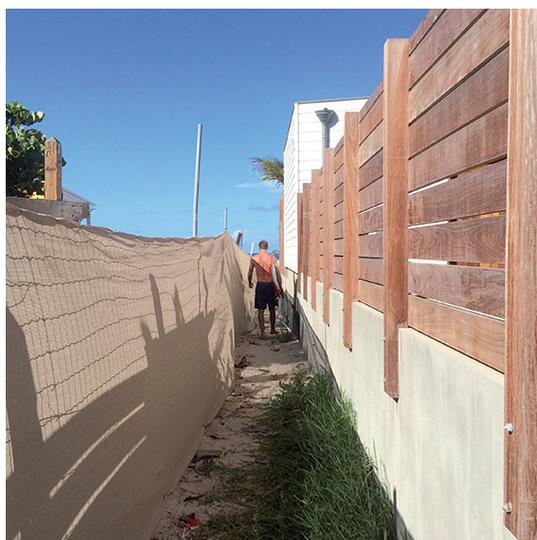


Emmanuel Macron avait visité Saint-Barthélemy dévastée par Irma le 13 septembre 2017. Dimanche, il est revenu pour une "visite d'étape", au terme de quatre jours de voyage dans les Antilles.

P.2

## La carte d'urbanisme en partie annulée par le tribunal

P.4



## Vers une expropriation à l'Anse des Cayes

Une famille pourrait être expropriée de quelques dizaines de mètres carrés de terrain afin de créer une voie d'accès à la plage. Pour la Collectivité, il y a urgence car ni les véhicules de secours ni les camions de sargasses ne peuvent passer.

P.5

St. Barth  
Properties

**Sotheby's**

INTERNATIONAL REALTY

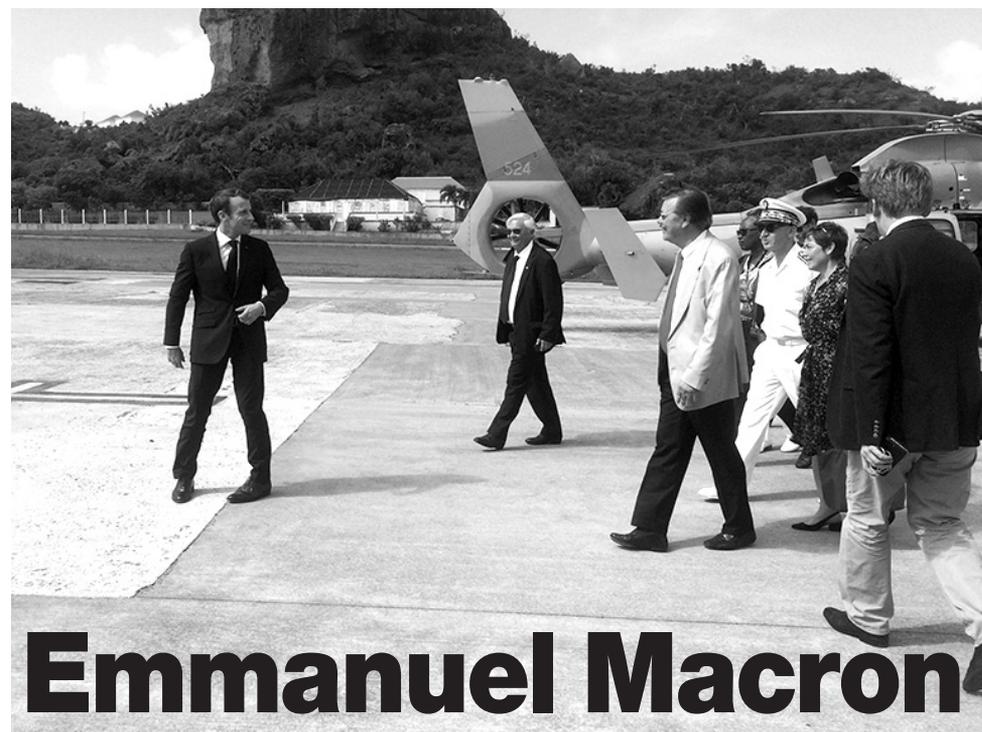
Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.

Gustavia Harbor, St. Barthélemy

**0590 29 90 10**

www.sothebysrealty-stbarth.com

stbarth@sothebysrealty.com



# Emmanuel Macron sous les vivas

Plus d'une centaine d'habitants sont venus applaudir Emmanuel Macron à l'aéroport dimanche. Le président de la République a salué « l'exemplarité » de Saint-Barthélemy après Irma.

**D**eux heures de retard. A l'aéroport, les officiels trépignent, le ventre vide. Un représentant de la Collectivité, interrogé sur l'enjeu de la visite présidentielle, répond dans un sourire : « *Montrer que tout va bien* ». Quand l'hélicoptère militaire se pose sur le tarmac, le premier mot du président Magras au président Macron : « *Vous êtes en retard !* » Remarque amicale, le dirigeant local, pourtant Les Républicains, ne cachant pas qu'il apprécie la politique menée par Emmanuel Macron.

« *Aujourd'hui tout est prêt pour la saison touristique à venir* », commente Emmanuel Macron sur le tarmac, devant une équipe réduite de journalistes. « *Nous sommes venus faire une visite d'étape avec le Président Magras, regarder ce que l'on peut aider à améliorer pour l'attractivité et les forces économiques* », poursuit-il. « *Je veux surtout ici dire combien le travail a été exemplaire, dès après Irma et tout au long de l'année ; dire que Saint-Barth est plus belle que jamais et prête à accueillir les touristes du monde entier pour la prochaine saison touristique, prête à continuer de se développer et nous serons à ses côtés pour cela.* »

## « Merci d'être revenu »

L'allocution terminée, direction L'Esprit, à Saline, pour un déjeuner avec les élus du conseil exécutif. Quand les portes de l'aéroport s'ouvrent, le Président est accueilli par les braves et les applaudissements d'une foule avide de selfies et serrage de mains. Le chef de l'Etat, friand de l'exercice, donne quelques minutes de son temps malgré un planning très serré. Une institutrice l'interpelle sur la question du logement, il promet d'en discuter avec Bruno

Magras au déjeuner. « *Merci d'être revenu* », salue un résident. Une fois Emmanuel Macron parti, avec sa suite réduite (sur cinq ministres, seule Annick Girardin est venue à Saint-Barthélemy), en direction du restaurant, Janet confie : « *Je voulais le voir car si je ne suis pas trop la politique, j'apprécie vraiment son franc parler. J'ai bien aimé le discours qu'il vient de faire à Saint-Martin* », explique-t-elle, ravie d'avoir pu rencontrer Emmanuel Macron, même si elle n'avait « *rien à lui demander* ». « *A part conserver notre statut* », complète son voisin, qui lui aussi salue le discours présidentiel musclé de Saint-Martin. « *Il fallait venir l'accueillir, c'est quand même un honneur qu'il nous rende visite* », conclut Janet. A côté d'elle, Mathilde s'est retrouvée là par hasard, en amenant une amie prendre l'avion. « *Je n'ai rien de spé-*



Surprise à Saint-Barth, où généralement, la venue des plus hauts représentants de l'Etat ne déplace pas grand monde : une foule dense l'attendait à l'aéroport. Il a visité l'espace Météo et s'est fait détailler le fonctionnement de la cellule de crise.

lètes ananas servies et consommées, le chef Jean-Claude Dufour a enfin pu souffler. Et la visite reprend, direction l'espace Météo.

Au rez-de-chaussée, le Centre opérationnel territorial (cellule de gestion de crise) s'est

« *J'ai surtout pris note de la volonté et de l'exemplarité dont vous avez fait preuve* »

réuni pour expliquer à Emmanuel Macron le dispositif mis en place par les autorités et secours en cas de catastrophe, et les nouvelles mesures prises après Irma. « *Il faut se servir de l'expérience pour améliorer encore les choses* », souligne Emmanuel Macron. « *L'expérience, c'est l'avantage des anciens sur les jeunes...* » blague Bruno Magras.

## Invités sélectionnés

A l'étage, une trentaine de personnes sont réunies, sur le deck, depuis plus de deux heures. Les invités ont été sélectionnés par la Collectivité pour leur implication après Irma. Directrices d'école, chefs d'entreprises, personnel hospitalier, direc-

teur du port, gendarmes et pompiers, représentants des différents services de la Collectivité, d'EDF, de la Sidem... Tous ont patienté pour recevoir, un à un, la poignée de main présidentielle. Et échanger quelques mots sur le travail accompli et les éventuelles problématiques. Sylvie Pollien, directrice de l'école maternelle, évoque les problèmes de logement de ses enseignants. Un médecin urgentiste de l'hôpital regrette que le bâtiment ne soit toujours pas réparé et, s'étonne que l'hôpital ait reçu la facture des médicaments et matériels envoyés dans l'urgence par l'ARS après Irma.

Emmanuel Macron écoute et félicite chacun. Après quelques entrevues, le staff de l'Elysée met les journalistes dehors. « *Le Président souhaite avoir un échange en privé* », explique-t-on. Bruno Magras en profite pour lui remettre quelques présents, dont un tableau signé Robert Danet. Enfin, alors que tout ce petit monde se regroupe pour la photo souvenir, le chef d'Etat adresse ses remerciements à l'assistance. « *J'ai pris note des demandes, et de ce qu'on pouvait améliorer. J'ai surtout pris note de la volonté et de l'exemplarité dont vous avez fait preuve. J'étais heureux de*

partager ce moment avec vous. » Le soleil descend, le temps presse.

Au pied du bâtiment, les journalistes tendent une dernière fois leur micro au président pour la question qui les taraude : visite, ou non, sur la tombe de Johnny Hallyday ? « *J'ai rendu hommage quand il le fallait à un artiste qui m'était cher et était cher à beaucoup de Français. Le cœur de ce déplacement était une visite de chantier après les ouragans* », a-t-il répondu au journaliste de RCI. Si hésitation il y a eu, le Président n'a pas non plus fait déposer de fleurs sur la tombe de l'illustre rockeur.

## GROGNE DES ÉLUS D'OPPOSITION, NON CONVIÉS À LA VISITE

Au déjeuner à Saline n'étaient invités, outre les officiels, que les sept élus du conseil exécutif : le Président Bruno Magras, Nicole Gréaux, Nils Dufau, Micheline Jacques, Andy Laplace, Marie-Angèle Aubin et Alfred Brin. Aucun élu de l'opposition à Saint-Barth D'abord n'a été convié, ni à L'Esprit, ni à l'espace Météo, pour rencontrer le président de la République, la ministre de l'Outre-mer ou encore les préfets. Hélène Bernier, tête de liste Saint-Barth Autrement, a fait part de sa déception directement à Emmanuel Macron, à l'aéroport. Dans la cohue, celui-ci aurait simplement répondu qu'il manquait de temps. Maxime Desouches a lui aussi critiqué ce choix sur les réseaux sociaux. La tête de liste Unis pour Saint-Barthélemy Xavier Lédée, moins prompt à la protestation, a également fait part de son agacement de n'avoir pas été convié : « *Pour être complet, les élus n'ont ces derniers mois reçu aucune information de la part de la Collectivité sur la venue du Président quand celle-ci a été confirmée, aucune information sur le déroulement de cette visite, et aucune information sur les sujets qu'il est prévu de discuter ou sur ceux qu'il serait bon d'aborder...* » Son numéro 2 Patrick Bordjel renchérit : « *Je trouve ça un peu navrant aussi, décevant. Je ne comprends pas la motivation d'un tel comportement* ». A Saint-Martin non plus, aucune rencontre officielle avec les élus d'opposition n'était au programme.



La Collectivité a réuni les personnalités clé de la gestion de l'après Irma : responsables d'entreprises (Christian Laplace, Albino Da Silva, Gilles Questel, Thierry Perie, Julie Chevreul, Antoine Querrard...), personnels de santé (hôpital et libéral), encadrants scolaires (Micheline Jacques, également vice-présidente, et Sylvie Pollien de l'école maternelle), EDF (Gaston Gumbs), la Sidem (Laurent Berry), les pompiers, les gendarmes, la police territoriale, bien sûr les membres des services sociaux et techniques, etc.

## Quatre jours aux Antilles qui ne se résument pas seulement à cette photo

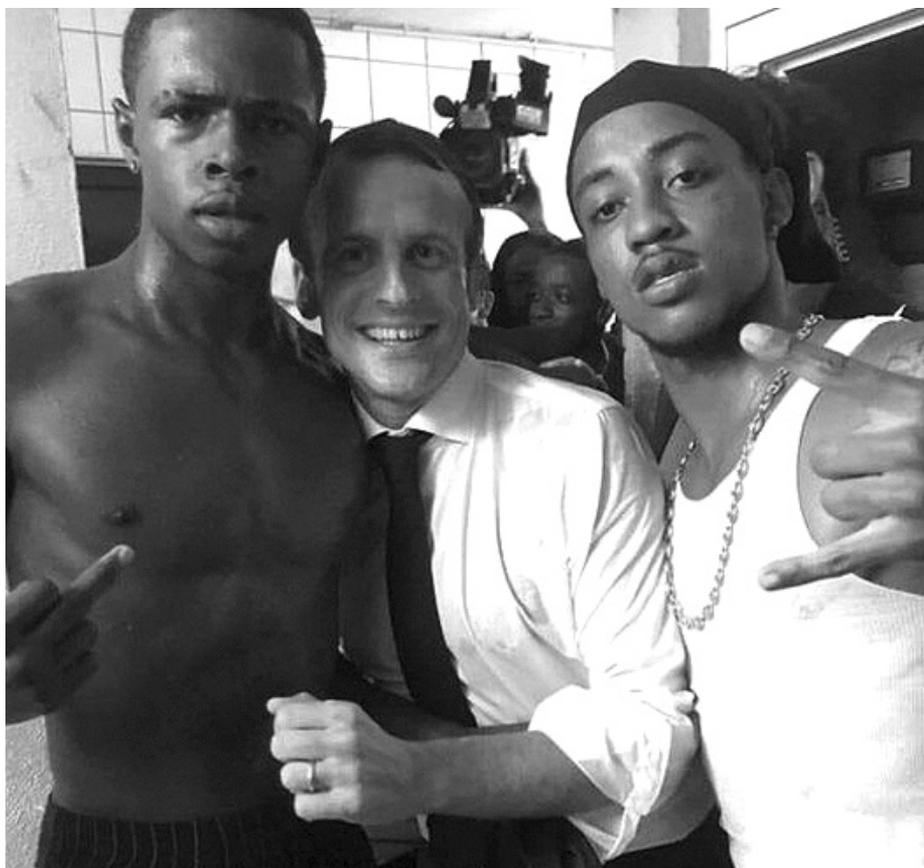
Des quatre jours de visite officielle aux Antilles, c'est cette photo qui fait la Une : Emmanuel Macron entouré de deux jeunes du Quartier d'Orléans, dont un fait un doigt d'honneur. Au delà de la polémique, plusieurs sujets fondamentaux pour la vie des Antillais ont été abordés.

Avant d'atterrir à Saint-Barthélemy, Emmanuel Macron a rendu visite à la Martinique, la Guadeloupe et à Saint-Martin. Sur différents thèmes : chlordécone, eau, sargasses, santé, reconstruction.

A son retour à Paris, la polémique fait rage, lancée par Marine Le Pen (Rassemblement national), concernant cette photo prise à Quartier d'Orléans, à Saint-Martin, avec un jeune condamné pour braquage, et un autre, qui fait un doigt d'honneur sur le cliché. « Même le président se sent en sécurité à Quartier d'Orléans », a écrit le garçon sur les réseaux sociaux. Pourtant, beaucoup y ont vu un geste à l'encontre de la Présidence, voire de la France.

Au-delà de cette polémique, Emmanuel Macron a plutôt convaincu à Saint-Martin. Grâce à plusieurs heures de bain de foule sous une pluie battante, et directement chez les habitants. Et le lendemain, grâce à un discours et des annonces empreints de fermeté.

Contrôles renforcés, sanctions pénales, lutte contre la corruption et les abus, intransigeance sur la reconstruction... « On ne peut que vous encourager à relever le défi pour transformer et corriger ces errements du passé », a-t-il lancé à l'adresse de Daniel Gibbs, dont il a souligné qu'il a été élu président de la Collectivité de Saint-Martin quelques semaines seulement avant le passage d'Irma. « Je



L'actualité a surtout retenu du passage d'Emmanuel Macron à Saint-Martin cette photo polémique.

veux que l'Etat soit présent pour que, maintenant, les règles soient respectées. Pour que les accommodements avec les règles et parfois les corruptions auxquelles on a assisté ne se reproduisent plus». Emmanuel Macron veut faire de la reconstruction à Saint-Martin un exemple de reprise en main du territoire par l'Etat.

### Fermeté face aux abus

Il a incriminé sans ménagement les bailleurs sociaux qui

n'ont pas encore reconstruit les logements de leurs locataires, alors que ceux-ci paient toujours des loyers, fustigeant même les salaires élevés de leurs responsables. Il a annoncé l'arrivée à Saint-Martin et en Guadeloupe de spécialistes de la lutte contre la corruption. La justice et les forces de l'ordre locales seront aussi dotées de nouvelles compétences en la matière. Emmanuel Macron a fustigé les abus de toutes sortes qui gangrèment la vie des saint-martinois, promet-

tant un rétablissement de « l'ordre public économique. C'est s'assurer que ceux qui veulent retrouver un logement n'aient pas un loyer qui soit triplé par des propriétaires. C'est s'assurer que les délais des marchés soient respectés et que ce ne soit pas que quelques-uns qui concentrent les appels d'offres et qui décident ensuite de leur bon vouloir de la priorité qu'ils donneront à tel marché plutôt qu'à tel autre. C'est s'assurer que les assurances soient au rendez-vous et que certains ne

majorent pas les primes ou refusent d'assurer quelques-uns. C'est s'assurer que les entreprises ne triplent pas leurs prix de réparation d'une fenêtre ou d'un toit. » L'Elysée compte soutenir Saint-Martin afin qu'elle puisse réellement tirer un trait sur « les errements du passé », et transformer la catastrophe Irma en opportunité.

### Pas de nouvelle annonce sur les sargasses

En Guadeloupe, le Président français a évoqué le sujet des sargasses, à Goyave, et seulement confirmé et défendu le plan qui avait été présenté par l'ex-ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot, quelques mois plus tôt. Au total, douze millions d'euros seront alloués au traitement des algues qui rendent impossible la vie des Guadeloupéens. Les « aspirateurs à sargasses » flottants, notamment, seront cofinancés par l'Etat à hauteur de 500.000 euros par an. Sur les problèmes de l'eau, Emmanuel Macron a rappelé qu'il ne s'agissait pas de la compétence de l'Etat. Il a condamné une mauvaise gestion du réseau, et aussi enjoint les consommateurs à payer leurs factures.

### Engagement record sur la santé

Le système de santé dans les Antilles était aussi à l'ordre du jour, notamment en Martinique, où Emmanuel Macron a annoncé un plan de 40 millions d'euros pour le CHU. En Guadeloupe, il a posé la

première pierre du futur CHU, et promis une enveloppe de 580 millions d'euros pour sa construction, un record national, a-t-il précisé à plusieurs reprises. Jusqu'à Saint-Barthélemy, il a insisté sur l'importance de lier les hôpitaux de Guadeloupe et Martinique, ainsi que ceux des îles du Nord, pour éviter les doublons inutiles et travailler ensemble à améliorer l'offre de santé de tous les Antillais.

En ce qui concerne le chlordécone, produit toxique utilisé jusqu'en 1993 pour la production de bananes, le chef de l'Etat a ouvert la voie à des réparations financières pour les personnes qui travaillaient dans les exploitations, en cas d'affection liée à la molécule incriminée.

### Une tempête et un séisme

Durant ces quatre jours, le Président a surtout multiplié les contacts avec la population, renouant avec un côté « proche du peuple », alors qu'une condescendance toute jupitérienne lui est régulièrement reprochée.

Il a aussi fait l'expérience des caprices de la nature avec lesquels vivent tous les Antillais : son programme a été bousculé par la tempête Kirk, et il a assisté à une réunion de crise des autorités depuis la Martinique sur le sujet. Sa visite a également été marquée, vendredi matin, par un séisme de 6,3 sur l'échelle de Richter, ressenti en Guadeloupe et en Martinique, sans faire d'importants dégâts.

# La carte d'urbanisme partiellement annulée

**Les classements de la propriété Rockefeller à Colombier, d'une parcelle proche de l'aéroport et de plusieurs autres à Saline ont été annulés par le tribunal administratif. Le pire a été évité pour la majorité.**

Le tribunal administratif a rendu son délibéré sur les 14 recours qui avaient été formés en justice contre la carte d'urbanisme adoptée en février 2017 par le conseil territorial de Saint-Barthélemy. Les juges ont tranché pour une annulation partielle de la carte.

Trois secteurs sont concernés :

- Près de l'aéroport à Saint-Jean, la création de l'emplacement réservé numéro 6, prévue pour accueillir des infrastructures aéroportuaires, a été annulée (parcelle AI537) pour vice de procédure.

- Les prescriptions relatives à la propriété Rockefeller, à Colombier, qui autorisaient la création d'un nouveau bâtiment et d'annexes, sont annulées « pour erreur de droit et erreur manifeste d'appréciation ».

- A Grande Saline, le classement partiel en URa de plusieurs parcelles (AR 148, AR 150, AR 326, AR 127, AR 276) est annulé « pour erreur manifeste d'appréciation ». Pour rappel, le classement URa vise à faire office de tampon entre les secteurs naturels et les secteurs résidentiels, en autorisant la construction, mais de façon plus limitée (120 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, notamment). La zone concernée se situe notamment dans le morne qui domine le petit étang de Saline, près du parking.

## La carte demeure

Les juges n'ont pas suivi l'avis du rapporteur public, qui préconisait une annulation totale de la carte, considérant que



©RVL

*La propriété Rockefeller à Colombier. Le tribunal a jugé qu'il était contradictoire d'autoriser des constructions sur ce site classé comme une zone clé pour la biodiversité de Saint-Barthélemy.*

l'article du code de l'urbanisme portant sur les schémas d'assainissement, de télécommunications et d'eau potable n'était pas respecté.

Les quatorze requérants (dont deux se sont retirés de la procédure avant l'audience), ont opposé des dizaines de raisons juridiques pour obtenir gain de cause. Exemple parmi d'autres, la signature de la vice-présidente Nicole Gréaux, sur la délibération prescrivant l'élaboration d'une carte d'urbanisme en 2014, n'était pas précédée de la mention « par délégation du Président. » Une kyrielle de points réglementaires (consultation du public, avis du CESCE, respect du débat en conseil territorial, légalité du code de l'environnement, etc.) ont été passés en revue par les juges.

A ceux-là s'en ajoutent d'autres portant davantage sur le fond, comme l'absence de définition de zones soumises à

permis de démolir, de mention des servitudes ou des risques naturels. Les intérêts privés de certains élus ont même été dénoncés.

## Un vice de procédure pour Saint-Jean

Lors de la présentation du projet de la carte d'urbanisme et de son règlement au public, l'emplacement réservé n°6 n'existait pas. Il s'agit de réserver une parcelle à la Collectivité pour l'activité aéroportuaire, derrière la piste d'atterrissage, le long de la rue Claude-Deravin.

La consultation du public, obligatoire avant l'adoption de la carte, n'a donc pas pu être menée dans les règles pour cette parcelle. Cette disposition a donc été annulée par les juges.

## Deux arguments de Saint-Barth Essentiel retenus

L'annulation des prescriptions pour Colombier et Grande

Saline découle des demandes de l'association Saint-Barth Essentiel. Elle avait pointé plusieurs incohérences, certains terrains ayant été identifiés comme des zones très riches pour la faune et la flore par l'Agence territoriale de l'environnement, et pourtant classés constructibles.

Saint-Barth Essentiel s'est félicitée dans un communiqué de presse « que deux moyens retenus par le tribunal administratif reprennent ses arguments, légitimant ainsi son action et l'objectif qu'elle poursuit de défendre l'environnement de Saint-Barthélemy. »

Concernant la propriété Rockefeller, le tribunal a considéré que le classement du site en NLa, soit une zone naturelle qui ne peut accueillir que des équipements légers visant à la gestion, la mise en valeur ou l'accessibilité du site naturel, était incompatible avec l'autorisation d'y bâtir un bâtiment de 150 m<sup>2</sup> ainsi que

des annexes (piscine, terrasse), et d'y agrandir la maison du gardien jusqu'à 80 m<sup>2</sup> de surface. Cela « aurait eu pour effet de densifier l'urbanisation de ce site particulièrement remarquable que l'Agence territoriale de l'environnement qualifie de zone clé pour la conservation de la biodiversité. Hormis son magnifique paysage, on y recense en effet 71 espèces végétales dont 10 protégées ainsi que 206 espèces animales. La zone est également un site très important pour la nidification des oiseaux marins et compte une baie en réserve marine abritant des écosystèmes sensibles », commente Saint-Barth Essentiel.

A Saline, les parcelles concernées ont également été définies comme des zones clés de la biodiversité de l'île. Pourtant, elles avaient été classées en URa (construction autorisée avec restrictions). Les juges ont considéré que ce classement ne permettait pas d'assurer la préservation de l'intérêt écologique de la zone.

« Ce site est répertorié par l'ATE au titre de sa qualité environnementale (présence de 151 espèces végétales, dont 18 protégées et de 246 espèces animales) », précise Saint-Barth Essentiel, qui avait saisi le tribunal sur une longue liste de requêtes « contre cette carte d'urbanisme qui, malgré l'objectif affiché par la Collectivité d'une maîtrise de l'urbanisation de l'île, conduisait en réalité à permettre des constructions sur des sites jusqu'alors protégés et identifiés comme présentant un intérêt paysager et environnemental par l'ATE. »

L'association présidée par Hélène Bernier ajoute toutefois regretter que le tribunal ne l'ait pas suivi sur la procédure d'élaboration de la carte, « les règles posées par le code de l'urbanisme de Saint-Barthélemy ayant pour objet de permettre la prise en compte de l'avis de la population, et ainsi de favoriser la démocratie locale, sur ces sujets particulièrement importants que sont l'urbanisme et l'environnement. » Les juges ont considéré que le processus avait été respecté.

## Bruno Magras : « Nous allons revoir tout ça... »

Si la décision du tribunal administratif a contenté Saint-Barth Essentiel, elle a également contenté Bruno Magras, président de la Collectivité, qui se dit « très satisfait de cette décision. Bien évidemment, nous tiendrons compte dans les meilleurs délais des remarques du rapporteur public. J'observe cependant que le tribunal administratif a donné satisfaction au mouvement politique Saint-Barth Essentiel qui sollicitait le classement en zone naturelle de quelques parcelles que nous avions débloquentes aux Salines, pour permettre à quelques jeunes du secteur de construire leurs maisons. A propos des terrains Rockefeller, il s'agit plus d'une incohérence entre le zonage et les prescriptions du règlement qu'autre chose », note-t-il avant de conclure : « Nous allons revoir tout ça... »

Notons que le tribunal administratif aura réussi le tour de force de satisfaire à la fois Hélène Bernier et Bruno Magras avec cette décision.

## En bref

### Bromates : la consommation d'eau de ville toujours interdite

S'il n'y a plus de bromates dans l'eau que produit l'usine, il en reste en fin de réseau en quantités légèrement supérieures au seuil fixé par la réglementation (10 microgrammes par litre). La Collectivité réitère donc ses consignes : ne buvez pas l'eau de ville, et ne l'utilisez pas ni pour cuisiner ni pour le brossage de dents. La faire bouillir n'est d'aucune utilité car le bromate est une substance chimique, et pas une bactérie. En revanche, pas d'inquiétude pour le lave-vaisselle, la douche... Le tout étant de ne pas ingérer l'eau. Une purge du réseau a été effectuée lundi du côté de Flamands, afin d'accélérer la baisse du taux de bromates dans l'eau. Les restaurants ouverts ont pour la plupart indiqué qu'ils travaillent avec de l'eau minérale, et la Collectivité continue de fournir les bouteilles aux écoles et surtout à la restauration scolaire pour éviter tout risque. Pour rappel, aucun geste ne sera fait sur la facturation par la Saur, puisque les abonnés ne paient de toute façon que l'eau qu'ils consomment.

### Octobre rose : Marie-Jo Magras dédicace son livre

A l'occasion d'Octobre rose, mois dédié à la lutte et la prévention contre le cancer du sein, Marie-Joëlle Magras présentera et

signera son livre témoignage sorti en 2014, « Sous sein privé », dans lequel elle raconte la lutte teintée d'optimisme qu'elle a menée contre son cancer. Rendez-vous jeudi 4 et samedi 6 octobre à Marché U de 8h 45 à 11h 45, ainsi que le samedi 13 octobre aux mêmes horaires.

### Un ajout au dossier « Lisez local »



La semaine dernière, nous publions deux pages consacrées aux derniers ouvrages des auteurs locaux. Un oubli : le recueil de contes et nouvelles de Bruno Didier, sorti en juin. C'est la première publication de l'auteur installé à Saint-Barth depuis 28 ans. L'ouvrage intitulé « 14 juillet Hibiscus » contient notamment des nouvelles érotiques. Il est distribué à la Case aux livres, la Gloriette, Chez Jojo et Marché U.

### Plus d'1,5 million d'euros dépensés pour les sargasses



Entre le 3 et le 5 octobre, la Martinique accueille une conférence de coopération régionale Antilles-Guyane, qui a débuté par un séminaire autour de la question des sargasses. Bruno Magras était présent pour expliquer les solutions mises en place à Saint-Barthélemy. La dépense pour le ramassage quotidien des algues aura été historiquement haute pour notre île cette année, puisqu'elle dépasse 1,5 million d'euros en 2018 (et l'année n'est pas terminée). Sur la plage la plus touchée par les échouages, l'Anse des Cayes, 1.713 tonnes d'algues ont été ramassées pour le seul mois de juillet, contre 515 tonnes en juin et 1.223 tonnes en mai.

# La Collectivité force le passage vers la plage de l'Anse des Cayes

**La Collectivité est en conflit avec des propriétaires de l'Anse des Cayes pour quelques dizaines de mètres carrés de terrain, qui permettraient de créer une voie d'accès à la plage notamment pour les véhicules de secours et les camions de ramassage des sargasses.**

Surfeurs de l'Anse des Cayes, ce n'est pas le moment de vous blesser : aucun véhicule ne peut accéder à la plage pour vous récupérer. Il faudra parcourir la petite bande de sable, entre Le Manapany et la propriété privée d'une famille de Saint-Barth, pour être évacué. Debout, car un brancard aurait du mal à passer vu l'étroitesse du chemin. Quand au ramassage des sargasses, impossible en période de fermeture de l'hôtel : jusque-là, les véhicules chargés d'algues traversaient le Manapany pour les évacuer vers Saint-Jean. Et quand l'hôtel rouvrira pour la saison, il compte bien faire cesser ce ballet peu ragoûtant de camions, pas terrible pour la clientèle.

## Conflit ancien

Ce chemin d'accès à la plage de l'Anse des Cayes fait l'objet d'un conflit entre la Collectivité et une famille de Saint-Barth. Les propriétaires revendiquent

une partie de cette bande de sable, et ont installé un grillage délimitant leur terrain. La Collectivité a fait un référé au tribunal administratif pour demander l'enlèvement de la clôture.

Mais la justice a tranché en faveur de la famille Saint-Barth, et a condamné l'institution à verser 3.000 euros aux propriétaires. La Collectivité a fait appel de cette décision.

En fait, la limite exacte de la propriété de la famille est sujette à conflits depuis des dizaines d'années, et aucun document ne permet de délimiter avec exactitude ce qui appartient à qui. Toutes les discussions pour aboutir à un accord ont échoué.

## Vers une expropriation

Le président Bruno Magras veut lancer une procédure de DUP (déclaration d'utilité publique), « pour solder cette affaire ». C'est à dire une expropriation. Le projet sera soumis au vote du prochain

conseil territorial, qui se réunira lundi 15 octobre.

En invoquant l'urgence de la situation, car en cas d'accident sur la plage ou en mer, la difficulté d'accès des services de secours pourrait avoir des conséquences graves. La salubrité publique est également citée, car si les sargasses ne sont pas ramassées, elles pourront jusqu'à dégager des gaz toxiques pour la santé. D'autant plus que l'Anse des Cayes est l'une des baies les plus touchées. Si les élus valident la délibération, la Collectivité pourra lancer la procédure d'expropriation et racheter les 97 m<sup>2</sup> nécessaires à la création d'un accès au prix de 116.400 euros, soit 1.200 euros du mètre carré.

Une partie de terrain appartenant au Manapany est aussi nécessaire pour garantir un accès de trois mètres jusqu'au sable. L'établissement l'a cédée à la Collectivité à titre gratuit.



Le chemin actuel, seul accès à la plage de l'Anse des Cayes, ne laisse passer ni véhicule d'urgence ni camion plein de sargasses.

## Ils avaient escroqué un SDF : prison ferme

**SDF à Saint-Martin, la victime avait hérité puis vendu un terrain à Saint-Barthélemy. Les 359.000 euros arrivés sur son compte ont été détournés, notamment par un employé de la Banque Postale.**

Cinq prévenus avaient comparu en mai devant le tribunal de Saint-Martin pour avoir détourné de l'argent du compte bancaire d'un SDF originaire de Saint-Barthélemy. Quatre d'entre eux ont été condamnés jeudi à de la prison ferme.

Originaire de Saint-Thomas, la victime, alcoolique et toxicomane, qui vit en marginale à Saint-Martin, avait hérité d'un terrain à Saint-Barthélemy, puis touché 359.000 euros de sa vente en 2013.

Le guichetier de La Banque Postale qui gérait son compte détenait la copie de sa carte d'identité et connaissait sa signature : il a effectué 73 retraits pour son compte, pour un total de près de 60.000 euros dérobé. L'homme a été licencié, et son employeur a porté plainte contre lui. Il a été condamné à trois ans de prison dont la moitié avec

sursis. A la barre, en mai, il avait exprimé ses regrets, expliquant qu'il avait besoin d'argent pour satisfaire sa compagne.

Un agent de sécurité de la banque avait également saisi le filon, et ouvert un compte en ligne en se faisant passer pour la victime. Il a détourné plus de 242.000 euros en effectuant des virements. Il a écopé de quatre ans de prison, dont un avec sursis. Il devra indemniser la victime, et il est interdit d'exercer dans la sécurité pendant une durée de cinq ans. Absent lors du délibéré, il a fait l'objet d'un mandat de dépôt.

Sa compagne était également impliquée, pour avoir reçu des virements à hauteur de 10.000 euros. Elle avait assuré qu'elle en ignorait la provenance. Elle a été condamnée à 18 mois de prison dont douze avec sursis, et devra rembourser la somme.

L'agent de sécurité, lors de l'audience, avait assuré que le compte en ligne avait été ouvert par « une dame de Saint-Barthélemy », qui avait connaissance de la petite fortune touchée par le marginal, et s'était déjà largement servie. L'enquête n'a pas permis de le démontrer.

Le troisième protagoniste de l'affaire est l'ami de l'agent de sécurité, domicilié en Guadeloupe. Ils avaient monté le coup ensemble, et lui a dérobé 26.000 euros au SDF. Il a été condamné à 18 mois de prison dont douze avec sursis et devra rembourser la victime.

Le cinquième prévenu était jugé en mai pour recel. C'est un entrepreneur embauché par l'agent de sécurité pour des travaux, qui avait été payé en partie grâce à l'argent volé. Il a été relaxé par le tribunal.

## PREPAREZ VITE VOTRE SAISON

Devis & Commandes - Fabrication sur Mesure - Sourcing

Outdoor Catalogue 2018

Parasol LEVANTE Ultra Résistant & Top Suncrylic

Coussins pour chaises, fauteuils... & Matelas pour transats, sofas, day beds,...

Transat GO Double Back (200x80x26cm) Housse Sunbrella

Sofa d'Angle Modulable WV (542/342x121cm) & Housses Sunbrella

## NOUVEAUX CATALOGUES DISPONIBLES

Indoor Catalogue 2018

Showroom de Corossol OPEN

Table en Acacia Massif 250x110x8cm

Lit à Colonnes EMMA en Teck Massif 200x200cm

DREAMTIME furniture ST BARTH

RAPPEL RETROPLANNING  
FABRICATION : min 3 semaines  
FRET MARITIME : 6 semaines  
TOTAL : 9 à 10 semaines

Retrouvez votre journal sur

[www.journaldesaintbarth.com](http://www.journaldesaintbarth.com)

# Béton armé dans le sable, la fausse bonne idée

**Les propriétaires en bord de plage ont particulièrement souffert de la houle cyclonique pendant l'ouragan Irma, à l'instar de l'hôtel Cheval Blanc-Isle de France à Flamands. Pour se prémunir d'un nouvel aléa, certains construisent d'imposants murs en béton dans le sable. Une protection pourtant jugée néfaste pour la plage et inefficace à long terme.**

Pour faciliter la reconstruction après le passage de l'ouragan Irma, le conseil territorial avait rapidement décidé que les travaux modifiant le bâti préexistant dans un but de le rendre plus solide seraient soumis à une simple déclaration de travaux, à condition que la surface nette du bâtiment ne gagne pas plus de 20m<sup>2</sup>.

C'est ainsi que plusieurs propriétaires de bord de mer ont choisi de bâtir des murs en béton dans le sable, pour se prémunir des assauts de la houle en cas de nouveau phénomène cyclonique.

Sur la longue plage de Flamands, en particulier, plusieurs murs ont été ou sont en train d'être bâtis. Notamment par l'hôtel Cheval Blanc-Isle de France, très impacté par Irma. La déclaration de travaux pour cette construction a été validée par le conseil exécutif le 21 juin dernier. Avec une condition : que l'hôtel plante des raisiniers le long du mur une fois qu'il sera construit, pour le dissimuler. « Le mur deviendra invisible car il se retrouvera sous le deck après les travaux de rénovation de l'hôtel », est-il précisé dans le projet de l'établissement.

## Andy Laplace s'abstient au conseil exécutif

Un mur en béton armé, une protection efficace contre la houle cyclonique ? Ce n'est pas l'avis de tout le monde. Andy Laplace, vice-président de la Collectivité, est le seul des sept membres du conseil

exécutif à s'être abstenu lors du vote de ce projet. « Je me suis opposé ou abstenu sur tous les projets de construction de murs sur les plages. Construire un mur accélère l'érosion de la plage et au final va à l'encontre du but initial qui était de protéger une propriété », assure l'élu de la majorité. « Lorsqu'on prend l'exemple de la plage de Lorient, toutes les habitations ont été endommagées par Irma, qu'elles aient eu ou non un mur de protection et quelque soit la hauteur de ce mur. Avec un phénomène comme Irma, la marée de tempête était de 3 mètres, parfois plus, et c'est sans compter la hauteur des vagues. Autant dire que les murs qui se construisent à l'heure actuelle ne seront nullement efficaces avec un phénomène de cette puissance. »

C'est aussi ce qu'expliquait dans nos colonnes Olivier Raynaud, directeur de l'Agence territoriale de l'environnement, quelques semaines après Irma (JSB n°1247). « Les zones les plus sauvages sont celles qui ont le moins souffert. (...) Par exemple, à l'hôtel Emeraude, ils avaient construit un muret sur une plage à une époque. C'est ce qu'il y a de pire : si la vague arrive, elle se brise dessus et avec l'énergie cinétique, elle creuse. Finalement, ils ont détruit le muret et mis de la végétation adaptée à la place, et depuis la plage est regonflée. »

## Flamands a perdu jusqu'à 5 mètres de sable

Pour en avoir le cœur net,



Les bâtiments meurtris par l'ouragan Irma désormais protégés par des murs.

nous avons interrogé Ywenn de la Torre, directeur du BRGM (\*) de la Guadeloupe et des îles du Nord. Et il donne raison à Andy Laplace et Olivier Raynaud. « Je suis venu à Saint-Barthélemy après Irma pour rédiger un rapport sur l'impact de l'ouragan sur les plages, à la demande du ministère de l'Ecologie », se souvient-il.

« A Flamands, la plage était descendue de presque 5 mètres, par endroits. » On voit encore, sur certains bâtiments, jusqu'où montait la dune avant le cyclone.

« En règle générale, dès lors que l'on met un point dur sur une plage, on bloque le transit naturel du sable. C'est vrai pour tout type d'ouvrage, mur

ou autre », explique Ywenn de la Torre. « Le sable est toujours en déplacement. C'est ainsi qu'une plage évolue. Lorsqu'il y a une forte houle, il est emporté vers la mer. Mais la plage peut rester à l'équilibre s'il y a une quantité suffisante de sable sur le haut de la dune. En revanche, si on met une construction ou un mur, surtout dans la zone

qui sert de stock de sable, la perte ne sera plus compensée. Le problème, c'est qu'en construisant des maisons sur le stock du haut de la plage, on est venu en perturber le développement naturel. »

## « Il y a un vrai impact sur la plage »

Ainsi en cas de houle, la vague va venir creuser et fouiller sous le mur, provoquant une érosion plus forte encore que sur une plage laissée « naturelle ». Conclusion : « Oui, il y a un vrai impact sur la plage quand on fait ça. Avec un événement aussi fort qu'Irma, mur ou pas mur, la mer va creuser. Mais sur un événement de houle plus modérée, si la mer vient lécher le mur, les dégâts seront énormes là où, sans mur, il n'y aurait pas eu de dégâts. »

C'est le risque qu'ont choisi de prendre les propriétaires pour protéger leurs bâtiments. Maintenant, existe-t-il une façon de limiter l'impact des constructions ? « Pour en atténuer l'effet, il faudrait créer une pente de sable la plus douce possible devant le mur, et y planter de la végétation qui va favoriser la sédentarisation du sable. Cela ne peut fonctionner que sur une plage assez large, ce qui est le cas à Flamands. » précise Ywenn de la Torre.

(\*) Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) est l'établissement public de référence en France dans les applications des sciences sur les sols et sous-sols.

## Quelles plages ont été les plus touchées par Irma ?

Un peu plus d'un mois après Irma, le 13 octobre 2017, Ywenn de la Torre, directeur du BRGM de la Guadeloupe, a posé les pieds à Saint-Barthélemy pour dresser un rapport d'observations, à chaud, sur les effets de l'ouragan sur nos plages. C'est à dire leur érosion, la submersion (montée du niveau de la mer) et le recul du trait de côte (\*) en particulier.

## Anse des Cayes et Flamands ont souffert

La plage la plus abîmée par l'ouragan Irma est celle de l'Anse des Cayes. Elle a perdu deux mètres de sable en épaisseur, moins que Flamands, mais la submersion a été très importante et causé des dégâts majeurs sur le bâti en fond de plage, et aussi plus

à l'arrière. Les dégâts les plus impressionnants ont toutefois été constatés à Flamands, où la submersion a été moindre, mais la plage a perdu jusqu'à 5 mètres de hauteur, triste record des îles du Nord. Les dommages ont été très importants en raison de l'affouillement, c'est à dire que la houle a creusé sous les fondations des bâtiments, les laissant parfois dans le vide.

La baie de Saint-Jean est aussi citée comme celle dont le trait de côte a le plus reculé, au delà de dix mètres par endroits ! Même chose à Lorient, où le trait de côte a reculé de 5 à 10 mètres, et la plage s'est amincie d'1,5 mètre. La submersion dans ces deux baies a été parmi les plus importantes à Saint-Barthélemy. Grand-Cul-de-Sac a surtout



La houle a creusé le sable à Flamands, laissant des édifices dans le vide. ©BRGM

été touchée par la hausse du niveau de la mer, tout comme Gustavia, où une submersion de 1,2 mètre a été observée par le BRGM.

## Vagues de 5 à 9 mètres

L'institution a estimé que les vagues provoquées par l'ou-

ragan ont atteint 5 à 9 mètres sur Saint-Barthélemy.

Ce rapport commandé par le ministère de la Transition écologique a notamment servi de base à la mission Cerema qui a mesuré les zones de submersions marines sur les

deux îles, afin de réaliser une carte pouvant servir de base aux plans de prévention des risques.

(\*) Le trait de côte est la démarcation entre la terre et la mer, situé exactement sur

| Localisation                      | Erosion | Submersion | Dommages |
|-----------------------------------|---------|------------|----------|
| Baie de St Jean                   | ++      | +++        | +++      |
| Baie de Lorient                   | ++      | +++        | +++      |
| Anse de Marigot                   | ++      | ++         | +        |
| Anse du Grand Cul de Sac          | ++      | +++        | ++       |
| Anse du Petit Cul de Sac          |         | +          | +        |
| Anse Toiny et Anse Grand Fond     | +       | +          | +        |
| Anse de Grande Saline             | ++      |            |          |
| Anse du Gouverneur                | ++      | +          | +        |
| Anse de Grand Galet (Shell Beach) | +       | +          | +        |
| Rade de Gustavia                  |         | +++        | ++       |
| Anse du Public                    |         | ++         | +        |
| Anse à Corossol                   |         | +          | +        |
| Anse des Flamands                 | +++     | +          | +++      |
| Anse des Galets                   | +       | ++         | ++       |
| Anse des Cayes                    | +++     | +++        | +++      |

la ligne entre sable humide et sable sec sur la plage, en période de houle normale. Il se mesure à l'aide de GPS ultra-précis. Vous pouvez vous-même participer à son étude grâce à l'application smartphone Rivages.

# Dix bénévoles venus d'ailleurs s'activent pour embellir l'île

Une nouvelle session de chantiers labellisés INE, du nom de l'association de Rudi Laplace, a débuté mercredi dernier. Au programme, entre autres, l'entretien de la mangrove de l'étang de Saint-Jean et la réalisation d'un sentier vers les piscines naturelles de Petit-Cul-de-Sac. Dix bénévoles s'attellent à la tâche pendant six semaines.



Basile de Limoges, Adrien de Saint-Germain-en-Laye, Servane de Marseille font partie des dix bénévoles qui ont répondu à l'appel de Rudi Laplace, président de l'association INE. Ils s'activent entre autre sur la mangrove de l'étang de Saint-Jean.

Mercredi matin, autour de l'étang de Saint-Jean, six bénévoles s'activent, trempés jusqu'aux os, sous les yeux de deux pélicans mal réveillés. Tous portent le même T-shirt siglé « INE » pour Island Nature Saint-Barth Experiences, du nom de l'association créée par Rudi Laplace. Ce dernier est justement en train de charrier des branches qui envahissent le ponton flambant neuf, qui permettra aux promeneurs de faire le tour de l'étang, une fois ce dernier réhabilité.

« Pour réaliser ces chantiers, on recrute des bénévoles sur six semaines, qui viennent travailler en échange du gîte et du couvert », rappelle Rudi Laplace. Ils sont actuellement logés au centre d'hébergement de Saint-Jean. Mais en général, INE noue des partenariats avec les hôtels pendant la basse saison, qui prêtent les logements de leurs saisonniers. « Et le samedi, des locaux viennent régulièrement nous aider. »

## « Après Irma, j'avais envie d'apporter mon aide »

« Je n'avais aucune idée de ce à quoi pouvait ressembler Saint-Barthélemy », annonce Basile, fraîchement débarqué de Limoges. « Etant botaniste de métier, c'était très intéressant pour moi de venir en zone tropicale pour découvrir la flore, que je ne connaissais pas du tout. Et puis, on croise des habitants qui nous remercient de prendre du temps pour leur île. »

Il a dégotté l'avis de recherche d'INE sur une plateforme d'emplois spécialisée

dans l'environnement. Pour Servane, bénévole venue de Marseille qui travaille elle aussi à l'étang ce matin-là, c'est différent : « Je connais l'île, j'y viens en vacances depuis six ans », explique la jolie blonde. « Quand Irma est passée, j'ai eu le cœur fendu, je me suis sentie inutile. J'avais envie d'apporter mon aide, et c'est exactement de cette manière que je voulais le faire. »

A Saint-Jean, même si les travaux de l'étang proprement dit ne sont pas terminés (le curage doit encore se poursuivre, annonçant un retard de livraison du chantier, qui devait aboutir courant octobre) la mangrove prend forme tout autour et sur les îlets. « On entretient et on plante de nouveaux palétuviers », détaille Rudi Laplace. Dans le cadre de la convention tripartite pour la réhabilitation de l'étang, c'est Roman Abramovitch qui finance l'achat de ces arbres spécifiques à la mangrove. « 10% à 20% viennent des graines que Jim Boos (représentant du milliardaire russe à Saint-Barth, ndlr) a récupéré ici et fait pousser. Le reste a été importé de Miami. »

## Une convention entre propriétaires et Collectivité

A l'autre bout de l'île, du côté de Petit-Cul-de-Sac, une autre équipe « INE » est au travail pour créer un sentier qui reliera la plage aux piscines naturelles. Le cheminement sera aménagé, et surtout, une convention sera signée entre les propriétaires des terrains concernés, la Collectivité et



Mission inventaire faune et flore à Fourchue, sous la houlette de l'ATE. ©INE

l'association, sur le modèle de ce qui avait été fait à la presqu'île de Grand-Cul-de-Sac l'an dernier, avec le Guanhani (JSB n° 1279 du 18 mai 2018). Pour résumer, ce document permet d'encadrer les responsabilités en termes d'entretien, de passage des promeneurs, et surtout en cas d'accident sur un terrain privé.

« On est encore en train de travailler là-dessus. La première tranche du sentier est validée, mais on discute encore avec certains propriétaires. Ceux que l'on a déjà rencontrés pour le début du sentier étaient demandeurs d'un aménagement et d'une telle convention », note le président d'INE.

Autres missions pour les dix bénévoles présents sur l'île jusqu'au 31 octobre : participer au projet Biorock de l'association dirigée par Turenne Laplace, Ouanalao Reef, pour restaurer le récif corallien de la Pointe Milou. Et, sur une ou deux opérations seulement, à la capture de cabris sauvages, néfastes pour la flore de l'île, qui sont ensuite donnés vivants à des locaux pour leur consommation personnelle. Bonus, à peine arrivés aux Antilles, ils ont participé à une journée d'inventaire de la faune et de la flore sur l'îlet Fourchue menée par l'Agence territoriale de l'environnement. « Une sorte de week-end d'intégration », sourit Rudi Laplace.

# AMC

## VOTRE BIO PRÉFÉRÉ ? CHEZ AMC GUSTAVIA !



MOI, JE VEILLE AUX ARRIVAGES !

### PROFITEZ DES ARRIVAGES !

➔ Fruits et légumes bio

➔ 300 références en épicerie bio salés et sucrés

➔ Au frais : crèmerie, charcuterie, fromages, Produits traiteur bio

➔ Variétés de noix et fruits secs bio en distributeur

➔ Surgelés : pizza, légumes, poulet, plats cuisinés...

ORGANIC



### LE BIO S'INVITE AUSSI CHEZ AMC ST-JEAN & AMC LORIENT !

Dans ces 2 magasins, pour vous, une belle sélection de l'expert français du Bio, reconnu pour la qualité de ses produits.

markal

Suivez nous ! AMC ST BARTH

AMC Gustavia • St-Jean • Lorient



## Redécouvrir la TV

**Nouveau décodeur TV 4<sup>(1)</sup>  
4K<sup>(2)</sup> - Dolby Atmos<sup>®(3)</sup>**

**Livebox Infini : -20€/mois<sup>(4)</sup>  
pendant 3 mois**



Renseignement au **3900** Service gratuit  
+ prix appel et en boutique Orange

Offre soumise à conditions avec engagement 12 mois valable aux Antilles-Guyane françaises. (1) Réservé aux offres Livebox Infini avec télévision par internet équipé d'une Livebox 4. Frais d'activation 50 €. (2) Images UHD 4K avec téléviseur compatible. (3) Son Dolby Atmos avec équipements compatibles. (4) Pour toute nouvelle acquisition ou migration vers offres Livebox Infini à partir de 62,40€/mois (coût location Livebox inclus) : -20€/mois pendant 3 mois puis tarif catalogue. V&J Saintenoy - Multiclic. 08/18 © Orange - S.A au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris

**Vous rapprocher  
de l'essentiel**





La Société Civile Professionnelle dénommée  
« Renaud HERBERT, Nadia JACQUES et  
Thierry COLLANGES, notaires associés »

titulaire d'un Office Notarial à SAINT MARTIN  
avec

bureau annexe permanent à SAINT BARTHELEMY

a le plaisir de faire savoir à son aimable clientèle,  
que son bureau annexe situé depuis plus de 30 ans  
à Saint-Jean « La Villa Créole » a été déménagé,  
depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018,  
dans des nouveaux locaux situés  
au centre « Les Sables » à Saint-Jean.

100% HIT MUSIC



**RADIO 98.7 - 103.7 FM**  
**ST BARTH**

Le meilleur des années 80 à Aujourd'hui  
Un univers musical moderne, glamour, complice  
Les plus grandes stars françaises et internationales  
Des rendez-vous Infos, Météo, Horoscope, Bons plans, ...

Antenne : 05 90 27 74 74 / Régie : 06 90 57 56 54  
www.radiostbarth.com / contact@caribavenue.com

**RETROUVEZ votre radio**  
SUR **CANAL SAT** Chaîne 165  
et bientôt, encore d'autres surprises...!!!

**MUSIC 93.1 FM** DANCEFLOOR RADIO  
Tous les Hits Electro Dance  
et les sons Clubbing

Info pour Music et Radio St Barth  
0690 57 56 54

# Houle cyclonique ce week-end

**Samedi et dimanche, une puissante houle provoquée par l'ouragan Leslie, situé à plus de 1.500 kilomètres des Antilles, a déferlé sur nos côtes. La production d'eau a été stoppée et le matériel de la Sidem endommagé.**



Mer agitée en particulier dans la rade de Gustavia, à Public et à Corossol.

**L**a route du quartier Public ensablée, le jardin de la République de Gustavia inondé, le quartier de la Pointe léché par les vagues...

La vigilance orange pour mer dangereuse était enclenchée ce week-end, à cause d'une houle de Nord causée par Leslie, ouragan pourtant situé à 1.500 kilomètres de nos côtes (et qui ne les menace pas). « Avec ses très longues périodes (18-20 secondes, le temps qui sépare deux trains de houle) et une

forte énergie (plus la période est longue, plus chaque vague est énergique), cette houle a déferlé parfois de façon impressionnante... A Saint-Barth, à la Pointe des Châteaux (Guadeloupe), à Grand-Rivière (Martinique)... Elle s'est même propagée jusqu'en Guyane ! » explique Météo France.

## Rare mais pas exceptionnel

Un événement rare mais pas exceptionnel. « Cela se produit d'habitude plutôt entre

décembre et avril », indique Météo France. « D'après les mesures du houlographe de Basse-Pointe, c'est la cinquième fois que l'on observe un épisode de houle de ce type ». Le plus récent avant ce week-end remonte à janvier 2013.

## Production d'eau arrêtée

Qui dit forte houle, dit week-end compliqué pour la Sidem, l'usine de production d'eau à Public. Car la mer trop remuante peut abîmer l'équipement de pompage de l'eau de mer. Cela n'a pas

manqué. « On a réussi à maintenir la production dans la nuit de vendredi, difficilement », explique le responsable Laurent Berry. « Samedi matin, on a arrêté totalement, et heureusement. Dimanche matin, les plongeurs ont constaté qu'il y avait eu de la casse, certaines crépines sont parties... Ils ont pu replonger à l'eau pour réparer lundi matin, et on a redémarré la production mardi. »

Cela explique les coupures d'eau chez les abonnés, ça et là, durant le week-end.

## INFOS PRATIQUES

### AIDE À LA FORMATION INITIALE À L'EXTÉRIEUR

Le Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations informe les étudiants concernés par l'aide à la formation initiale à l'extérieur que le dossier de demande pour l'année scolaire 2018-2019 est à compléter directement au bureau du service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations du lundi 1er octobre au vendredi 9 novembre à 11h45. L'étudiant ou son représentant légal (père ou mère) devra se présenter avec les pièces suivantes : Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'étudiant ; Photocopie des pièces d'identité en cours de validité des représentants légaux (père et mère) ; Photocopie du livret de famille ( toutes les pages renseignées) ou l'acte de naissance de l'enfant ; Certificat de scolarité de l'étudiant ou document attestant que l'étudiant est inscrit et effectivement présent dans un établissement scolaire à l'extérieur de l'île pour l'année scolaire 2018-2019 (attention l'année scolaire doit être précisée sur le document, l'intitulé exacte

de la formation suivie ainsi que l'adresse de l'établissement scolaire). ; Planning des déplacements pour les élèves inscrits à la section d'apprentissage de Saint-Barthélemy ; Relevé d'identité bancaire de l'étudiant (ou de son représentant légal s'il est mineur) ; Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de six mois au nom des parents (facture EDF, eau, France Télécom, etc.) ; Copie du certificat de scolarité du Collège (récapitulatif de toutes les classes faites au Collège) (pour toute première demande au Service). Dans certaines situations familiales, d'autres documents peuvent vous être demandés. Nous vous invitons à prendre contact avec le service. Seuls les dossiers complets seront instruits.

### INSCRIPTIONS AU VILLAGE DE NOËL

Le Comité du tourisme informe la population que les inscriptions au Village de Noël 2018 sont ouvertes dès maintenant! N'hésitez pas à nous contacter par téléphone 0590.27.87.27 ou par email info@saintbarth-tourisme.com. Formulaire

d'inscription disponible au Comité du Tourisme à Gustavia, 16 rue Samuel-Fahlberg à retourner dès que possible pour assurer votre place sur le village.

### ACCUEIL DE LOISIRS DES PETITES VACANCES

La Collectivité informe les parents d'élèves des Écoles Maternelle et Primaire de Gustavia que les inscriptions au service de l'A.L.S.H. des petites vacances scolaires pour l'année scolaire 2018-2019 se dérouleront du lundi 1er octobre 2018 au vendredi 12 octobre 2018 inclus. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la Collectivité au [www.comstbarth.fr](http://www.comstbarth.fr) dans l'onglet Espace administrés. Le formulaire est à compléter et à déposer au service avec les pièces suivantes : - Fiche d'inscription dûment remplie et signée (p. 1 à 4) - 1 photo d'identité récente de l'enfant (à coller dans le cadre) - Photocopie du livret de famille (toutes les pages renseignées) ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant + original

- Photocopie de la pièce d'identité de l'enfant en cours de validité + original  
- Photocopie de la pièce d'identité du père et de la mère en cours de validité + original  
- Photocopie de la pièce d'identité de chacune des personnes majeures autorisées à récupérer l'enfant  
- Photocopie des vaccinations de l'enfant (carnet de santé p° 90 à 93) + original  
- Attestation d'assurance couvrant l'enfant pour l'année scolaire 2018-2019  
- Documents officiels à présenter au service en cas de situation particulière en matière de garde de l'enfant  
Attention : Si votre enfant est déjà inscrit au service de l'A.L.S.H. du matin et/ou du soir, seule la fiche d'inscription (p. 1 à 4) est à compléter avec une photo, à signer et à remettre au Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations. Seuls les dossiers complets seront instruits. Les places sont limitées.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 12 octobre 2018 à 11h45.

## En bref

## Le Sereno rouvrira le 1<sup>er</sup> décembre



Les 39 chambres de l'hôtel de Grand-Cul-de-Sac seront de nouveau prêtes à accueillir les touristes à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Avec cette annonce, il ne reste plus qu'une date de réouverture d'hôtel à préciser à Saint-Barthélemy, celle du Cheval Blanc Isle de France. L'établissement de Flamands table sur une réouverture en décembre, projet qui paraît ambitieux au vu des travaux à réaliser. Toutefois, le Cheval Blanc nous avait assuré début août que les réservations pour « la festive », c'est-à-dire la période Noël-jour de l'an, étaient ouvertes (et de bon augure). Seul le Guanahani a prévu une réouverture plus tardive, fin 2019.

## Saint-Martin « de retour, plus accueillante que jamais »

Valérie Damaseau, présidente de l'office du tourisme de Saint-Martin, est positive à l'approche de la future saison touristique. Elle affirme que 60 % des chambres d'hôtels seront disponibles à la réservation pour le mois de décembre, en cumulant les parties françaises et hollandaises, soit 3.200 chambres. Elle a expliqué au Salon du tourisme Top Resa de Paris qu'une trentaine d'hôtels seraient ouverts, ainsi que de nombreuses villas de location, et l'ensemble des bars et restaurants. « Notre île est de retour, plus accueillante que jamais », conclut Valérie Damaseau. Son homologue néerlandais a assuré qu'au premier trimestre que 21 des 26 compagnies aériennes qui opéraient avant l'ouragan « sont revenues » à l'aéroport international de Juliana.

## Un faux compte Facebook au nom de la préfète Sylvie Feucher



Gare à l'arnaque si vous recevez une invitation Facebook de la part de la préfète déléguée des îles du Nord, Sylvie Feucher. Ce n'est pas elle qui se cache derrière ce profil. La préfecture vient de déposer plainte pour usurpation d'identité. Des malfrats utilisent cette pratique pour tenter d'obtenir de l'argent ou les coordonnées bancaires des victimes en se faisant passer pour quelqu'un de confiance. Le président Bruno Magras avait été victime de la même supercherie, notamment après Irma. Il avait également porté plainte. Ne répondez pas aux demandes de ces faux comptes et signalez-les au réseau social.

## L'Etat lance un appel à projets pour les récifs coralliens

Les ministres François de Rugy (Transition écologique) et Annick Girardin (Outre-mer) ont lancé le 27 septembre un appel à projets pour la réduction de l'impact des pollutions sur les récifs coralliens. Le gouvernement recherche des porteurs d'actions « concrètes et immédiates » dans plusieurs territoires d'outre-mer, dont Saint-Barthélemy. Objectif, « diminuer les sources de pressions en provenance des bassins versants, à

l'origine de pollutions chimiques, biologiques et/ou physiques impactant les récifs coralliens. » Priorité sera donnée aux « solutions fondées sur la nature ». L'appel à projets est doté d'une enveloppe de 400.000 euros, pour une aide maximum de 40.000 euros par candidat sélectionné. Les dossiers sont à envoyer avant le 18 décembre. Plus d'informations sur le site du ministère de la Transition écologique : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr) et par mail : [ap2018.recifscoralliens@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ap2018.recifscoralliens@developpement-durable.gouv.fr).

## La start-up Wave Bumper arrive à Saint-Barth

Née au Pays Basque en 2017, la start-up Wave Bumper a beaucoup fait parler d'elle avec ses digues anti-houle amovibles, fabriquées à partir d'un matériau composite protégé par un brevet. L'entreprise est accompagnée par l'Agence spatiale européenne pour son application d'alerte et son outil de prédiction de la force des vagues. Après un premier test grandeur nature effectué à Biarritz, le système Wave Bumper a fait des émules et reçu en quelques mois pour deux millions d'euros de commandes. Dont certaines viennent de Saint-Barthélemy. Un premier exemple est visible sur la plage de Flamands, où cette villa a été garnie de ces digues Wave Bumper pour la saison cyclonique.



## Gérard Collomb démissionne

Après le départ fracassant de Nicolas Hulot, suivi par Laura Flessel, le premier fidèle d'Emmanuel Macron quitte le gouvernement : le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a démissionné. Un départ qui ne s'est pas fait sans anicroche puisque le président de la République l'a d'abord refusé. Mais l'ancien maire de Lyon a exprimé haut et fort que sa lettre de démission restait sur la table. Situation intenable pour l'exécutif, qui a laissé partir Gérard Collomb. Agé de 71 ans, il brigue les municipales de Lyon en 2020. Dans la précipitation, le Premier ministre Edouard Philippe assure le rôle de ministre de l'Intérieur, par intérim, en attendant la nomination d'une nouvelle personnalité à ce poste clé. La passation de pouvoir entre Gérard Collomb et Edouard Philippe, mercredi place Beauvau, était particulièrement glaciale... Et c'est un nouveau coup dur pour le gouvernement, que Macron minimise, qualifiant ce départ de « péripétie ».



## Le budget de l'outre-mer augmente de 17% en 2019

C'est « un budget de transformation », dit la ministre des Outre-mer Annick Girardin. Car une grosse partie de la hausse du budget accordé à son ministère est due à des économies réalisées par des mesures sur l'abattement fiscal outre-mer et la TVA. Des réformes qui devraient permettre à l'Etat d'économiser 170 millions d'euros au total. « 100% des marges de manoeuvre dégagées par ces réformes sont restituées aux outre-mer », promet la ministre. L'enveloppe du Fonds d'investissement pour les Outre-mer sera portée à 110 millions d'euros. Au total, le budget accordé aux ultra-marins en 2019 atteint 2,5 milliards d'euros « en autorisation d'engagement ».

## La durée du congé maternité allongée pour certains métiers

Le gouvernement a annoncé jeudi dernier l'allongement de la durée du congé maternité pour les femmes exerçant en tant

qu'agricultrice, cheffes d'entreprise et travailleuses indépendantes. « L'idée, ça va être d'augmenter la durée minimale du congé maternité pour les travailleuses indépendantes en faisant passer à huit semaines, dont deux avant l'accouchement, et de porter à 16 semaines la durée de leur congé maternité, ce qui correspond aux droits des salariées », a indiqué le Premier ministre Edouard Philippe dans une interview à France Inter. Le gouvernement devrait ensuite s'attaquer à une réforme du congé paternité.

## Vers une suppression de la clause de conscience pour les IVG ?

Débat dans le monde médical : pour faciliter l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, Laurence Rossignol, sénatrice et ancienne ministre, a déposé une proposition de loi visant à supprimer la clause de conscience sur cet acte médical précis. La secrétaire d'Etat à l'égalité hommes-femmes, Marlène Schiappa, n'est pas spécialement pour. Elle parle d'une « solution de facilité », et a expliqué sur RTL qu'il était « préférable que les médecins opposés à l'avortement ne pratiquent pas d'avortement ». Quelques jours plus tôt, le président du syndicat national des gynécologues obstétriciens avait fait scandale en déclarant que les spécialistes n'étaient pas là « pour retirer des vies ». Le point de vue de l'unique gynécologue de l'île, le Dr Patrick Bordjel, sur ce sujet hautement sensible ? « Pour moi, le droit à l'IVG a été une avancée énorme dans les droits de la femme. Ce serait régresser, comme c'est malheureusement le cas dans certains pays, que de diminuer l'accès à l'IVG. Mais de toutes façons, on ne pourra jamais forcer un gynéco à le pratiquer... »

## Coup de pouce pour les familles monoparentales

Le plafond de l'allocation versée aux parents qui ont recours à un mode de garde individuel pour les enfants de moins de 6 ans est revalorisé de 30 % pour les familles monoparentales. Le but est de mieux aider les parents qui élèvent seuls un ou plusieurs enfants et les font garder par un assistant maternel, une garde à domicile (ou en micro-crèche, mais Saint-Barth n'est pas concernée par ce point). Selon les foyers, l'aide versée pourra donc augmenter jusqu'à 250 euros par mois.

## Employés du privé, votre salaire augmente ce mois-ci

C'est l'une des compensations de la hausse de la CSG voulue par Emmanuel Macron : en ce mois d'octobre, les salariés du privé ne seront plus ponctionnés de la cotisation chômage. Ce qui signifie une hausse nette du salaire, proportionnelle à ce dernier. Exemple : un employé payé au Smic aura un gain net de 14 euros sur sa fiche de paie, quelqu'un payé 3.000 euros brut ajoutera 29 euros à son salaire mensuel, etc. Plusieurs simulateurs en ligne ont été mis à disposition, si vous voulez calculer votre gain.

## Les marchés publics obligatoirement dématérialisés

Autre changement au 1<sup>er</sup> octobre : la dématérialisation des marchés publics devient obligatoire. Donc désormais, les entreprises ou associations qui candidatent à un marché public d'un montant supérieur à 25.000 euros HT devront transmettre leur dossiers et demandes d'informations par voie électronique. Les réponses des acheteurs seront elles aussi transmises par ce biais, qu'elles soient positives ou négatives. A terme, la signature électronique devra remplacer la signature manuscrite.

## La Dominique à plus de 50 % de ses capacités d'accueil

L'île de la Dominique a aussi beaucoup souffert de la saison cyclonique 2017, avec le passage des ouragans Irma et Maria. Un an plus tard, elle assure que plus de la moitié de son hébergement touristique est actuellement fonctionnel, soit plus de 540 chambres ouvertes à la réservation. La saison dernière a été difficile pour la Dominique, avec l'accueil de trente-trois bateaux de croisière sur les 219 escales prévues avant le passage des ouragans.

## ANNONCES LÉGALES

## VIE DES SOCIÉTÉS

## SELAS ST BARTH LAW

Société d'Avocats au Barreau de la Guadeloupe  
RCS Basse-Terre n° 753 807 908  
Immeuble La Source, rue Chanzy - Gustavia B.P. 613  
97099 SAINT-BARTHELEMY  
Tel : 05 90 27 93 82

## P.I.C

SAS au capital de 1 500 Euros  
Siège social : Hôtel LE SERENO  
Grand Cul de Sac - 97133 SAINT-BARTHELEMY  
R.C.S Basse Terre : 444 082 713

## AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 15 août 2018 de la SCI P.I.C a décidé la transformation de la Société en Société par Actions simplifiée à compter de cette date. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

- Ancienne mention : Société civile immobilière
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

La dénomination de la société, son capital, sa durée, et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.  
Le siège social est fixé à : Hôtel LE SERENO à Grand Cul de Sac - 97133 Saint-Barthélemy

L'objet social de la société: La société a pour objet en France métropolitaine et d'outre-mer et à l'étranger :

La maîtrise d'œuvre ; La maîtrise d'ouvrage déléguée ; l'assistance, le conseil et l'accompagnement dans toutes démarches administratives liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction ; L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, savoir-faire et brevets ou marques concernant ces activités. ; et, généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Administration :

Monsieur Fabio CURCIO VALENTINI, né le 25 Novembre 1975 à VASTO (ITALIE), de nationalité italienne, demeurant à VASTO (CH)- via Trapami 9i2, Italie en qualité de Président

Mention sera faite au RCS de BASSE-TERRE.

Pour avis, le Président

## Sarll AVM International

Capital 10.000€

RCS Basse-Terre : 801 534 066 000 15  
97133 Saint-Barthélemy

Aux termes de cessions de parts sociales du 20 Septembre 2018, enregistrées à la recette des impôts de Saint-Barthélemy, le 24 septembre 2018, les associés de la Sarll AVM International ont pris acte des cessions de parts intervenues entre :

Monsieur Gallizzi Pierre, Madame Gallizzi Emmanuelle, Madame Gallizzi Anne Marie, Monsieur Bertrand Leclert Et Monsieur Laurent Fromaget

Par PV du 24 septembre 2018, il est pris acte des modifications suivantes :

1/ Démission du gérant :

Démisionnaire : Pierre Gallizzi

Nouveau Gérant : Laurent Fromaget

2/ Changement de dénomination de la société

Ancienne dénomination : AVM International

Nouvelle dénomination : L.P.I. Lolo Pose. International.

3/ Changement de l'objet social :

Ancien objet social : Toutes opérations de vente, achat de produits dérivée protection, décoration, de maison

Nouvel objet social : Toutes opérations de pose, vente, achat de produits dérivés de l'habitat

Les statuts ont été modifiés en ce sens.

Dépôt légal RCS Basse-Terre

## AARPI BRETONICHE-DECAP

Association d'Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy

ZA Les Mangliers Saint-Jean - BP 631

97133 SAINT-BARTHELEMY

Tél: 05 90 52 081 48

Email: contact@lawyerfwi.com

## AVIS DE MISE EN LOCATION-GÉRANCE

La société TRANSAT PRODUCTION, Société A Responsabilité Limitée, au capital de 50 000 €, dont le siège social est situé à Saint-Barthélemy (97133) Galeries du Commerce, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Basse-Terre sous le n°

424 164 424, SAINT BART ANIMATION, Association Loi 1901, dont le siège social est situé à Saint-Barthélemy (97133) Galeries du Commerce, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Basse-Terre sous le n° 402 186 472, Représentées par la SELARL BCM, Administrateurs Judiciaires associés, demeurant à GOSIER (97190) Immeuble Marina Center - Blanchard, agissant en qualité d'Administrateur Judiciaire désigné à cette fonction par jugement du Tribunal Mixte de Commerce de Pointe à Pitre en date du 8 décembre 2017, et désigné par jugement de ce même Tribunal, par jugement en date du 27 juillet 2018, pour passer tous les actes nécessaires à la réalisation de la cession, et

Monsieur Jean-Luc DAMOISEAU, demeurant à Bellevue 97160 LE MOULE, agissant en qualité d'associé-fondateur et Président de la société par actions simplifiée « NEW RADIO TRANSAT » SAS au capital de 5.000 euros, immatriculée au RCS de Basse-Terre sous le numéro 841 380 405, dont le siège social est fixé à 97133 Saint-Barthélemy, Lieudit Le Réduit - Gustavia, Ont signé un acte sous seing privé en date du 11 septembre 2018, enregistré à la Collectivité de Saint-Barthélemy le 28 septembre 2018, bordereau 2018-12 CG, n° 34, concluant un contrat de location gérance, conformément aux dispositions des articles L 642-5 et L 642-13 du code de commerce et des dispositions de l'article 42-12 de la loi Léotard, modifié par la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, en son article 17, pour une durée maximale de deux ans à compter du jugement qui arrête le plan, soit jusqu'au 27 juillet 2020 inclus.

Ce contrat a pour objet de donner en location gérance le fonds de commerce de radio de catégorie B par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommée « RADIO TRANSAT » qui appartient à la société TRANSAT PRODUCTION et à Saint BART ANIMATION, qu'elles exploitent et pour lequel elles sont immatriculées au registre du commerce et des sociétés de Basse-Terre, sous le n° 424 164 424 et le n° 402 186 472.

Cabinet Emmanuel Jacques Almosnino, avocats, 3 rue Lafayette à Gustavia, 97133 Saint Barthélemy, www.eja-lawfirm.com, Tel : 05 90 29 71 10, E-mail : contact@eja-lawfirm.com

Par décision unanime en date du 7 août 2018, les associés de la société TWINS, Société par Action Simplifiée au capital de 1.000 euros, R.C.S. BASSE-TERRE n°841 223 332, Siège social : c/° Monsieur Alfred GREAU, lieudit Anse de Lézards, 97133 Saint Barthélemy,

Ont décidé de créer un organe collégial chargé de la direction et de la surveillance de la Société, dénommé « Conseil d'Administration » dont les premiers membres, nommés pour une période indéterminée sont :

Monsieur Pascal RAMETTE, né le 23 décembre 1973 à Nice, demeurant chez Monsieur Alfred GREAU, lieudit Anse de Lézards, 97133 Saint Barthélemy,

Monsieur Adrien Manuel DE MOURA, né le 10 avril 1971 à Reims, demeurant 12 avenue Villarem, Roquebrune-Cap-Martin (06190),

Monsieur Martin ROSELL PALCE, né le 9 novembre 1982 à Saint Martin (97150) demeurant VILLA AVALON, lieudit Colombier, 97133 Saint Barthélemy.

Par décision unanime en date du 17 août 2018, les associés de la société TWINS ont décidé de désigner comme nouveau membre du Conseil d'administration, Monsieur Jacques Jaime ROSELL ROURA, né le 18 janvier 1946 à Amer (Espagne), demeurant VILLA AVALON, lieudit Colombier, 97133 Saint Barthélemy.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Basse Terre.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 septembre

à Saint-Barthélemy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : La Chapelle

FORME : Société Civile Immobilière

SIEGE : Chez Serge Legros Grand-Cul-de-Sac 97133 Saint-Barthélemy

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la mise à disposition au profit de ses associés, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion par bail ou autrement et la location tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 € constitué uniquement d'apports en numéraire,

GERANCE : Montagne Stéphanie

CLAUSES RELATIVES AUX CESSION DE PARTS : Cessions de parts sociales libres entre associés et agrément requis en cas de cession au profit de tous tiers non associés - droit de préemption des associés en cas de cession de parts sociales à un tiers non associé.

RCS Basse-Terre

Pour avis, la gérance

Avis est donné de l'adjonction d'activité d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « HYLMAUDE CONCEPT »SASU

Sièges social : Bungalow n°3 - Anse des Cayes - 97133 St Barthélemy FWI

Objet : toute activité de vente, apporteur d'affaire, agence commerciale, création d'évènements publicitaires et commerciaux, et toute activité de nettoyage tous types de surfaces, gardiennage et management de propriété.

Durée : 99 ans

Capital : mille euros

Présidente : Maude Mathias

Immatriculation au R.C.S. de BASSE TERRE (971) TMC 831 719 208

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 septembre 2018 à St Barthélemy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiées

Dénomination sociale : Home must

Siège social : résidence Jean Bart 41 - St Jean - 97133 St Barthélemy

Objet social : tous travaux électriques, climatisation, aménagement intérieur/extérieur, gestion de chantiers ainsi que toutes opérations commerciales, financières ou juridiques se rattachant à l'objet indiqué ci-dessus (ou à un objet connexe, complémentaire ou similaire) et visant à favoriser l'activité de la société.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : cent euros

Présidente : Valero Neugnot Karyne

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de BASSE TERRE

La présidente

Avis est donné de la constitution de la SASU : "HARP ENTRETIEN MAINTENANCE" au capital de 100,00€. Siège social : rue de La Chapelle Colombier 97133 Saint Barthélemy. Objet : entretien et maintenance en villa. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BASSE TERRE PRÉSIDENT : Amaury FOVELLE demeurant rue de La Chapelle Colombier 97133 Saint Barthélemy élu pour une durée indéterminée.

**PASSEZ VOS ANNONCES  
JUDICIAIRES ET LÉGALES**

dans

**LE JOURNAL  
DE SAINT-BARTH**

Le Journal de Saint Barth est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour la collectivité de Saint Barthélemy

**Déposez vos annonces judiciaires et légales sur notre site [www.journaldesaintbarth.com](http://www.journaldesaintbarth.com) Pour toute information complémentaire ou demande de devis contactez-nous au 0590 27 65 19 ou par mail à [journalsbh@orange.fr](mailto:journalsbh@orange.fr)**

# Télévision

## Fête de la Science

En marge de la fête de la Science, organisée partout en France du 6 au 14 octobre, plusieurs chaînes célèbrent l'événement. Arte prévoit notamment une journée spéciale samedi. De *Mystérieuse disparition au Yelowstone*, diffusé à 11 heures du matin, à *L'intelligence artificielle va-t-elle nous dépasser ?*, proposé à 22 h 25, les documentaires scientifiques se succéderont. Pour l'occasion, France 4 présentera, quant à elle, un numéro exceptionnel de



Drôlement bêtes, les animaux en questions, en prime time. Avec, en guise d'invités, Jamy Gourmaud, Priscilla, Camille Cerf et Jérôme Bonaldi.

**Romance Lebeau**  
**Samedi -**  
**Arte, dès 11 heures**

## Retour chez ma mère

Stéphanie, l'héroïne de *Retour chez ma mère* campée par Alexandra Lamy, est contrainte de retourner vivre chez sa maman à 40 ans après avoir perdu son emploi. Logée dans sa chambre d'enfant, elle doit également encaisser les remarques de la maîtresse de maison, habituée à vivre seule. Lorsque ses frères et sœurs débarquent à dîner, la situation vire au règlement de comptes... Josiane Balasko est drôlissime dans le rôle de la mère *has been* qui veut retrouver une seconde jeunesse.

**Dimanche -**  
**TF1, 21 heures**

## Trump, le parrain de Manhattan

Frédéric Mitterrand s'est intéressé au parcours de l'actuel Président des États-Unis. Son documentaire *Trump, le parrain de Manhattan*, est à découvrir pour la première fois lundi soir sur France 3. Accompagné par le journaliste Gilles Biassette, il a interrogé l'entourage du chef d'État et s'est plongé dans de nombreuses archives afin de retracer la jeunesse et l'ascension de Donald Trump dans l'immobilier puis la politique. Le film sera suivi d'un débat animé par Francis Letellier.

**Lundi -**  
**France 3, 21 heures**

## Le Brio



*Le Brio* est le cinquième long métrage réalisé par Yvan Attal. Dans cette comédie sortie en 2017, il entraîne Camélia Jordana et Daniel Auteuil à la fac de droit. La première campe une étudiante qui rêve de devenir avocate, le second son professeur. Ce ténor du barreau va l'aider à préparer le concours d'éloquence.

**Mardi -**  
**Canal+, 21 heures**

### SAMEDI



Logan Lucky, Canal+

**TF1** 19.05 50' inside, mag. 19.50 Les apprentis du goût 20.00 Le journal 20.35 Habillons demain 20.37 Loto, jeu 20.45 Merci ! 20.50 Quotidien express

**21.00 DANSE AVEC LES STARS**  
Présenté par Camille Combal  
23.20 Danse avec les stars 00.25 Le grand blind test

**FR2** 17.40 Joker, jeu 18.40 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.15 N'oubliez pas les paroles, jeu 20.00 Journal 20 h 00 20.45 Vestiaires, série 20.55 Stade 2, mag.

**21.00 LES ANNÉES BONHEUR**  
Présenté par Patrick Sébastien  
23.20 On n'est pas couché 02.10 Météo

**FR3** 17.05 Expression directe 17.15 Trouvez l'intrus, jeu 17.55 Questions pour un super champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.15 Zorro, série 20.40 Tout le sport, mag.

**21.00 CRIME DANS LE LUBÉRON**  
Avec Florence Pernel  
22.35 Crime en Lozère, téléfilm 00.05 Soir 3

**C+** 17.00 Football : Lille / Saint-Etienne, sport 18.55 Canal sports club, mag. 20.05 Sport reporter, doc. 20.40 Groland le zapoï

**21.00 LOGAN LUCKY**  
De Steven Soderbergh  
Avec Adam Driver  
23.00 Les zozos migrateurs, doc. 23.55 Message à caractère informatif sexy, série

**M6** 17.35 E=M6 Spécial Santé, mag. 18.40 French In The City, mag. 19.45 Le 19.45 20.10 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 NCIS : LOS ANGELES**  
« Piège-moi si tu peux »  
Avec Chris O'Donnell  
22.45 NCIS : Los Angeles, série 23.35 NCIS : Los Angeles, 2 ép.

**ARTE** 18.35 ARTE Reportage, mag. 19.30 Le dessous des cartes, mag. 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes samedi, mag. 20.45 50 nuances de Grecs

**20.50 PASTEUR ET KOCH**  
« Un duel de géants dans le monde des microbes »  
22.25 L'intelligence artificielle va-t-elle nous dépasser ?, doc.

### DIMANCHE



Retour chez ma mère, TF1

**TF1** 17.25 Sept à huit life, mag. 18.25 Sept à huit, mag. 19.45 Les apprentis du goût 19.50 Saga hippique 20.00 Le journal 20.35 TF1 rendez-vous sport 20.40 Habillons demain

**21.00 RETOUR CHEZ MA MÈRE**  
Avec Josiane Balasko  
22.45 Esprits criminels, 2 ép. 00.25 Person of interest, 2 ép.

**FR2** 17.00 Stade 2, mag. 18.05 Les enfants de la télé 18.55 Les enfants de la télé, la suite 19.55 Météo 20.00 Journal 20 h 00 20.30 20h30 le dimanche, mag. 20.50 Météo

**21.00 JEUX DE POUVOIR**  
Avec Russell Crowe, Ben Affleck  
23.10 Un jour, un destin, doc. 01.00 Ciné sorties de la semaine 01.10 Météo

**FR3** 17.15 8 chances de tout gagner, jeu 17.55 Le Grand Slam, jeu 19.00 Le 19/20 20.15 Zorro, série 20.40 Tout le sport, mag. 20.55 Météo

**21.00 LES ENQUÊTES DE MURDOCH**  
2 épisodes  
Avec Yannick Bisson  
22.25 Les enquêtes de Murdoch, série 2 épisodes

**C+** 18.35 Canal rugby club 2e partie, mag. 19.15 Canal football club 1re partie, mag. 19.35 Canal football club 2e partie, mag. 20.55 Football : Avant match, sport

**21.00 FOOTBALL : PSG / LYON**  
« Ligue 1 Conforama - 9<sup>e</sup> journée »  
22.55 Canal football club le débrief, mag. 23.10 J+1, mag.

**M6** 17.20 66 minutes, mag. 18.40 66 minutes : grand format, mag. 19.45 Le 19.45 20.05 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 ZONE INTERDITE**  
« Maisons de retraite, maintien à domicile : le scandale des personnes âgées maltraitées »  
Présenté par Ophélie Meunier  
22.45 Enquête exclusive, mag. 00.20 Enquête exclusive, mag.

**ARTE** 18.30 Carnevale 1729, un concert à Venise, spectacle 19.15 Étonnants jardins 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes, Vox Pop 20.35 Karambolage 20.47 50 nuances de Grecs

**20.50 LE TRAIN**  
Avec Jean-Louis Trintignant  
22.30 Farah Diba Pahlavi, doc. 23.25 Hommage aux grandes divas orientales, spectacle

### LUNDI



L'amour est dans le pré, M6

**TF1** 18.15 Bienvenue chez nous 19.20 Demain nous appartient, série 20.00 Le journal 20.35 Le 20 h le mag, mag. 20.45 Loto, jeu 20.50 C'est Canteloup

**21.00 CAMPING PARADIS**  
Avec Laurent Ournac  
22.00 Camping paradis, série 23.05 New York, unité spéciale 00.45 New York, unité spéciale, série

**FR2** 18.00 Affaire conclue : la vie des objets, mag. 18.05 Tout le monde a son mot à dire, jeu 18.45 N'oubliez pas les paroles, jeu 20.00 Journal 20 h 00 20.40 Un si grand soleil, série

**21.00 TAKETWO : ENQUÊTES EN DUO**  
3 épisodes  
Avec Rachel Bilson  
22.40 Stupéfiant !, mag.

**FR3** 17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.10 Météo régionale 20.20 Plus belle la vie, série 20.45 Tout le sport, mag. 20.55 Météo

**21.00 TRUMP, LE PARRAIN DE MANHATTAN**  
22.50 Président selon Trump 23.55 Météo 00.00 Soir 3

**C+** 18.30 L'info du vrai, mag. 19.55 L'info du vrai, le mag 20.45 Le JT pressé 20.55 Les cahiers d'Esther 20.58 Catherine et Liliane, série

**21.00 GUYANE**  
« Saison 2 - Épisodes 5 & 6 »  
Avec Olivier Rabourdin  
22.50 Rendez-vous avec Kevin Razy, mag. 23.15 Ôtez-moi d'un doute, film

**M6** 17.20 Les reines du shopping, jeu 18.35 La meilleure boulangerie de France, jeu 19.45 Le 19.45 20.10 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 L'AMOUR EST DANS LE PRÉ**  
« Episode 15 »  
Présenté par Karine Le Marchand  
22.05 L'amour est dans le pré 23.15 La robe de ma vie

**ARTE** 18.05 Les mille et une Turquie, doc. 19.00 Deltas du monde, doc. 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes, Vox Pop 20.35 50 nuances de Grecs

**20.55 DES GENS COMME LES AUTRES**  
Avec Donald Sutherland  
22.55 Une seconde mère, film 00.40 Rêver sous le capitalisme, doc.

### MARDI



Crimes parfaits, France 3

**TF1** 18.15 Bienvenue chez nous 19.20 Demain nous appartient, série 20.00 Le journal 20.35 Le 20 h le mag, mag. 20.45 My Million, jeu 20.50 C'est Canteloup

**21.00 GOOD DOCTOR**  
2 épisodes  
Avec Freddie Highmore  
22.50 Grey's Anatomy : Station 19, série 2 épisodes

**FR2** 18.00 Affaire conclue : la vie des objets, mag. 18.05 Tout le monde a son mot à dire, jeu 18.45 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal 20 h 00 20.40 Un si grand soleil, série

**21.00 CASH INVESTIGATION**  
« Luxe, les dessous chocs »  
Avec Daniel Lucet  
22.40 Infrarouge, doc.

**FR3** 17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.10 Météo régionale 20.20 Plus belle la vie, série 20.45 Tout le sport, mag. 20.55 Météo

**21.00 CRIMES PARFAITS**  
2 épisodes  
Avec Philippe Caroit  
22.45 Crimes parfaits, téléfilm 23.40 Météo

**C+** 17.40 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon 18.28 Le petit rdv 18.30 L'info du vrai, mag. 19.55 L'info du vrai, le mag 20.50 Le JT pressé 20.55 Les cahiers d'Esther 20.58 Catherine et Liliane, série

**21.00 LE BRIO**  
De Yvan Attal  
Avec Daniel Auteuil  
22.40 Tchi tcha, mag.

**M6** 17.20 Les reines du shopping, jeu 18.35 La meilleure boulangerie de France, jeu 19.45 Le 19.45 20.10 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON**  
Présenté par Stéphane Plaza  
22.15 Recherche appartement ou maison, mag.

**ARTE** 17.35 À la rencontre des peuples des mers 18.05 Les mille et une Turquie 18.55 Deltas du monde 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes

**20.50 COMMENT TRUMP A MANIPULÉ L'AMÉRIQUE**  
21.50 Tous les gouvernements mentent, doc. 22.45 Al-Sissi, bons baisers du Caire, doc.

### MERCREDI



Nina, France 2

**TF1** 17.10 4 mariages pour 1 lune de miel 18.15 Bienvenue chez nous 19.20 Demain nous appartient, série 20.00 Le journal 20.35 Le 20 h le mag. 20.45 Loto, jeu

**21.00 ESPRITS CRIMINELS**  
3 épisodes  
Avec Kirsten Vangsness  
23.30 Blacklist, série 3 ép.

**FR2** 17.10 Affaire conclue, la vie des objets, mag. 18.00 Affaire conclue : la vie des objets, mag. 18.10 Tout le monde a son mot à dire, jeu 18.45 N'oubliez pas les paroles, jeu 20.00 Journal 20 h 00 20.40 Un si grand soleil, série

**21.00 NINA**  
2 épisodes  
Avec Annelise Hesme  
22.55 Nina, série 3 ép.

**FR3** 17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.20 Plus belle la vie, série 20.45 Tout le sport, mag. 20.55 Météo

**21.00 DES RACINES & DES AILES**  
« Trésors du Vaucluse »  
Présenté par Carole Gaessler  
23.10 Soir 3 23.35 Réseau d'enquêtes, mag.

**C+** 18.30 L'info du vrai, mag. 19.55 L'info du vrai, le mag 20.45 Le JT pressé 20.55 Les cahiers d'Esther 20.58 Catherine et Liliane, série

**21.00 DADDY COOL**  
De Maxime Govare  
Avec Vincent Elbaz  
22.40 Jalouse, film 00.25 Guyane, série 2 ép. 02.10 Rencontres de cinéma

**M6** 17.20 Les reines du shopping, jeu 18.35 La meilleure boulangerie de France, jeu 19.45 Le 19.45 20.10 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 LE MEILLEUR PÂTISSIER**  
« Funky fruits »  
Présenté par Julia Vignali  
23.25 Le meilleur pâtissier : à vos fourneaux !, jeu

**ARTE** 18.05 Les mille et une Turquie, doc. 19.00 Deltas du monde, doc. 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes, mag. 20.52 50 nuances de Grecs

**20.55 LA NOUVELLE VIE DE PAUL SNEIJDER**  
Avec Thierry Lhermitte, Géraldine Pailhas  
22.45 La Géorgie racontée par Nino Haratischwili, doc.

### JEUDI



Les héritiers, Arte

**TF1** 17.10 4 mariages pour 1 lune de miel 18.15 Bienvenue chez nous 19.20 Demain nous appartient, série 20.00 Le journal 20.35 Le 20 h le mag.

**20.50 FOOTBALL : FRANCE / ISLANDE**  
« Matches Équipe de France »  
22.50 Esprits criminels, série 23.40 Esprits criminels, série 00.35 Esprits criminels, série

**FR2** 17.10 Affaire conclue, la vie des objets, mag. 18.00 Affaire conclue : la vie des objets, mag. 18.10 Tout le monde a son mot à dire, jeu 18.45 N'oubliez pas les paroles, jeu 20.00 Journal 20 h 00 20.40 Un si grand soleil, série

**21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL**  
Présenté par Élise Lucet  
22.55 Complément d'enquête, mag.

**FR3** 17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.20 Plus belle la vie, série 20.45 Tout le sport, mag. 20.55 Météo

**21.00 LINE OF DUTY : ENQUÊTES INTERNES**  
2 épisodes  
Avec Martin Compston  
23.00 Line of Duty : enquêtes internes, série

**C+** 18.25 Le petit rdv 18.30 L'info du vrai, mag. 19.55 L'info du vrai, le mag 20.45 Le JT pressé 20.55 Les cahiers d'Esther 20.58 Catherine et Liliane, série

**21.00 REPRÉSAILLE**  
De Brian A. Miller  
Avec Bruce Willis, Frank Grillo  
22.35 Rolling Stone magazine : stories from the edge, doc. 23.20 Les ex, film

**M6** 17.20 Les reines du shopping, jeu 18.35 La meilleure boulangerie de France, jeu 19.45 Le 19.45 20.10 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 L'ARNACEUR**  
De Pascal Chaumeil  
Avec Romain Duris, Vanessa Paradis  
23.05 L'amour par défauts, jeu 00.45 L'amour par défauts, jeu

**ARTE** 18.05 Les mille et une Turquie, doc. 19.00 Deltas du monde, doc. 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes, mag. 20.52 50 nuances de Grecs

**20.55 LES HÉRITIERS**  
« Saison 2 - Épisodes 5 & 6 »  
Avec Trine Dyrholm  
22.45 Les héritiers, série 23.40 Marja, téléfilm 01.15 ARTE Journal

### VENREDI



The voice kids, TF1

**TF1** 17.10 4 mariages pour 1 lune de miel 18.15 Bienvenue chez nous 19.20 Demain nous appartient, série 20.00 Le journal 20.35 Le 20 h le mag. 20.45 My Million, jeu

**21.00 THE VOICE KIDS**  
« Episode 1 »  
Présenté par Nikos Aliagas  
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur

**FR2** 18.05 Tout le monde a son mot à dire, jeu 18.45 N'oubliez pas les paroles, jeu 20.00 Journal 20 h 00 20.40 Un si grand soleil, série

**21.00 LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE**  
Avec Samuel Labarthe  
22.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie, série

**FR3** 17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.20 Plus belle la vie, série 20.45 Tout le sport, mag. 20.55 Météo

**21.00 LA VIE SECRÈTE DES CHANSONS**  
« L'originale et la reprise »  
Présenté par André Manoukian  
23.00 Le divan de Marc-Olivier Fogiel, mag.

**C+** 17.40 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon 18.28 Le petit rdv 18.30 L'info du vrai, mag. 19.55 L'info du vrai, le mag 20.45 Le JT pressé 20.55 Best of la boîte à questions

**21.00 INFERNO**  
De Ron Howard  
Avec Tom Hanks, Felicity Jones  
23.05 Logan Lucky, film 01.00 Braquage à l'ancienne, film

**M6** 17.20 Les reines du shopping, jeu 18.35 La meilleure boulangerie de France, jeu 19.45 Le 19.45 20.10 Météo 20.25 Scènes de ménages, série

**21.00 BULL**  
2 épisodes  
Avec Michael Weatherly  
22.50 Bull, série 23.35 NCIS, série 3 ép. 02.05 Météo

**ARTE** 18.05 Les mille et une Turquie, doc. 18.55 Deltas du monde, doc. 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes, mag. 20.52 50 nuances de Grecs

**20.55 ET VIVRE ENCORE**  
De Jens Wischnewski  
Avec Christoph Letkowski  
22.40 Alice Cooper, monstreusement rock !, doc. 00.05 Tracks, mag.

### Sélection TNT

**CSTAR** 21.00 SÉRIE  
**DC : LEGENDS OF TOMORROW**  
21.50 DC : Legends of Tomorrow, série 2 épisodes

### Sélection TNT

**C8** 21.00 SÉRIE  
**LUCIFER**  
Avec Tom Ellis  
21.50 Lucifer, série 23.35 Lucifer, série

### Sélection TNT

**W9** 21.00 FILM  
**RAMBO III**  
Avec Sylvester Stallone  
22.50 Rambo II : la mission, film

### Sélection TNT

**TMC** 21.00 MAG.  
**90' ENQUÊTES**  
Présenté par Tatiana Silva  
22.20 90' Enquêtes, mag. 23.50 90' Enquêtes, mag.

### Sélection TNT

**TFX** 21.00 SÉRIE  
**JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN**  
Avec Mimie Mathy  
22.50 Joséphine, ange gardien

### Sélection TNT

**NRJ12** 20.55 FILM  
**SUPERSTAR**  
Avec Cécile de France, Kad Merad  
23.05 Contre-enquête, film

### Sélection TNT

**FR4** 20.55 FILM  
**SCOOBY-DOO ! WREST-LEMANIA - LA FOLIE DU CATCH, LE FILM**  
22.15 Scooby-Doo ! Rencontre avec Kiss, film

**OFFRE D'EMPLOIS**

1298-SARL LEGNO SBH, Recherche **charpentiers** qualifiés afin de compléter son équipe déjà en place. Merci de contacter Joseph au 0690593053 ou par mail joseph.ply@orange.fr

1297-Restaurant LE TI ST BARTH recherche pour la saison 2018/2019 un **pâtissier** et un **chef de partie H/F**, qualifié(e), avec expérience en brasserie de luxe ou restaurant gastronomique. Possibilité de logement. Candidature à envoyer par email à cheftsbh@gmail.com

1298-HAPPY DAYS recherche **vendeur/euse** parlant anglais, dynamique, expérience en vente, ayant un attrait pour la décoration. Amené à faire souvent de l'évènementiel. Salaire motivant. Déposer CV et photo à la boutique ou mary@happydayspartystore.com Tél. 0590 870 712

1296-L'entreprise LAPELEC située à St Barth, recherche un **électricien confirmé**. Motivé, dynamique, ponctuel et organisé. Permis B obligatoire. Poste à pourvoir avec logement. Place à prendre pour le mois de novembre. Contrat CDD de 6 mois pour commencer et par la suite un contrat CDI.

Veillez nous contacter par email à bureau@lapelec.fr ou par téléphone au 0590271619.

1297-Maison de Luxe recherche **vendeuses/vendeurs** pour compléter son équipe. Expérience dans le domaine du luxe souhaitée, français, anglais indispensables, espagnol, portugais ou russe sont un plus. Postes à pourvoir rapidement. Merci de faire parvenir votre CV accompagné d'une lettre de motivation par email : thomas.wolflaval@dolcegabbana.it

Ici et La recherche un **agent administratif**. Bilingue Anglais/ Français. Permis B exigé. Envoyer CV à : marketing@icietlavillas.com

1285-St Barth Services recherche contrat CDD pour 6 mois pouvant se transformer en CDI. **Agent de comptoir, Accueil, enregistrement, transfériste et manutention bagages**. Lieu : Aéroport de St Barthélémy. Date d'embauche : le plus tôt possible. Profil : Jeune H avec de bonnes connaissances en Anglais, dynamique et motivé. Bon relationnel et Permis de conduire obligatoire- travail en équipe. Envoyer lettre

de motivation et CV pour un entretien par fax au 0590 275681 ou par email : brice@stbarthservices.com

1295- Le collège Mireille Choisy est à la recherche d'un **professeur d'éducation musicale et de chant choral** à temps complet (18 heures). Titres requis : "Licence musique et musicologie " ou Capes d'éducation musicale et de chant " ou "Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation." Veuillez adresser par mail, une lettre de motivation à l'attention de mr le recteur de l'academie de la Guadeloupe S/c Madame à Principale, accompagnée de votre CV et de vos diplômes à : ce.9710035@ac-guadeloupe.fr

**DEMANDE DE LOCATION**

1297- Urgent Boutique de luxe recherche maison ou appartement minimum 2-3 chambres. Sérieuses références. Contact : thomas.wolflaval@dolcegabbana.it ou 0690850890

**OFFRE DE LOCATION**

1297-Bureaux à louer Villa Créole, 40 et 80 m2 Contacter 0690 55 33 89 ou mail: timon.ft@timon.fr

**AVIS DE REMERCIEMENTS**

Par votre présence, vos fleurs, vos chants, vos messages et vos pensées, vous avez témoigné votre peine, votre soutien, votre amitié ou votre affection lors du décès de :

**Monsieur Daladier GRÉAUX**

survenu le 21 septembre 2018 à l'âge de 79 ans.

Profondément touché par toutes ces marques de sympathie qui leur ont été d'un précieux réconfort, son épouse Marie, ses enfants Alex et Michaël, ses petits enfants Oswaldo, Ronald et Enzo, ses belles-filles Lucette et Florence, son frère Napoléon, ses sœurs Lucina, Denise, Solange et Armelle, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et tous ses autres parents et alliés, remercient chaleureusement : les pompiers, le personnel hospitalier, le docteur Chareyre, les infirmières Corine et Laurence, Jean-Marie et Calixte ainsi que les fossoyeurs, la Collectivité, René Lise, Rose Hélène et Josette, Angèle, la chorale et le père Fiorenzo, ainsi que tous ceux et celles que nous aurions pu oublier.

*Papa, Papy on t'aime, tu resteras dans nos cœurs. Repose en paix.*

**AVIS DE DÉCÈS**

Nous avons la profonde tristesse de vous faire-part du décès du papa de Romain, de mon compagnon de 30 belles années de vie partagée,

**Claude CAVEZZALE.**

Charmeur, Passionné et aventurier, une belle personne est partie la semaine dernière.

*Repose en paix. Je te souhaite un beau voyage. Je t'aime Béatrice*

**HOROSCOPE****BÉLIER - 21 Mars au 20 Avril**

Amour: Vous redoutiez une confrontation avec votre partenaire. Vous ne pourrez pas l'éviter. Travail-Argent: Vous aimez ce que vous faites, et vous le faites bien. Côté finances, évitez les dépenses excessives. Santé: Prenez garde aux courants d'air.

**TAUREAU - 21 Avril au 21 Mai**

Amour: Soyez plus tolérants envers vos proches. La gestion du budget familial sera un sujet de disputes avec le partenaire. Travail-Argent: Acceptez les critiques constructives. Elles pourraient vous aider à concrétiser vos projets de création. Santé: Votre peau sera fragilisée.

**GÉMEAUX - 22 Mai au 21 Juin**

Amour: Vos rapports conjugaux s'améliorent considérablement ces jours-ci. Ce sera dû à un regain d'affection spontané. Travail-Argent: Beaucoup de choses positives viendront à vous par l'intermédiaire de vos relations. Santé: Bonne forme physique.

**CANCER - 22 Juin au 22 Juillet**

Amour: Vos amours oscillent entre fougue et froideur, entre quiétude et soucis familiaux... Travail-Argent: étudiez soigneusement les propositions que l'on vous fera. Ne vous lancez pas tête baissée et demandez conseil auprès de vos proches. Santé: Un peu de surmenage, prenez le temps de vous reposer.

**LION - 23 Juillet au 22 Août**

Amour: Vous aurez bien du mal à résister à l'amour fou qui fera brusquement irruption dans votre vie. Travail-Argent: Il vous sera difficile de venir à bout de toutes les résistances. Santé: Ménagez-vous un peu plus.

**VIERGE - 23 Août au 22 Sept**

Amour: Il y a de l'orage dans le ciel de vos amours. Il faut dire que vous n'êtes pas très tendre avec l'être aimé Travail-Argent: Votre esprit de compétition est exacerbé. Ne considérez pas vos collègues de travail comme des adversaires ou bonjour l'ambiance ! Santé: Dépensez-vous physiquement. Il serait bon de vous oxygéner.

**BALANCE - 23 Sept au 22 Oct**

Amour: Les célibataires se satisferont fort bien d'amourettes passagères. En couple, l'ambiance est légère. Travail-Argent: Soyez prudent dans vos rapports avec vos supérieurs hiérarchiques, l'heure ne sera pas à la compréhension et à laisser-vivre. Santé: Excellente résistance physique et morale.

**SCORPION - 23 Oct au 22 Nov**

Amour: Douces romances et tendres câlins en perspective avec votre bien-aimé(e). Profitez-en bien. Travail-Argent: Vous devriez bénéficier de circonstances favorables, vous garantissant une bonne autonomie. Santé: Bonne énergie physique et nerveuse.

**SAGITTAIRE - 23 Nov au 21 Déc**

Amour: Vos efforts pour ramener le calme dans votre foyer porteront leurs fruits. Travail-Argent: Gardez-vous de baisser les bras face aux obstacles ! Vous obtiendrez l'appui de personnes influentes pour vos projets. Santé: Belle énergie.

**CAPRICORNE 22 Déc au 20 Jan**

Amour: Votre susceptibilité exacerbée vous poussera à prendre pour des attaques personnelles les remarques émises par votre partenaire. Travail-Argent: La vie professionnelle est sous tension. Ne prenez aucune décision hâtive. Santé: Pourquoi ne pas pratiquer la relaxation ?

**VERSEAU - 21 Jan au 18 Février**

Amour: Prenez garde aux beaux-parleurs, ils sont parfois aussi creux que leurs paroles sont pleines. Travail-Argent: Une personne influente dans votre entreprise vous prendra sous son aile et vous aidera à gravir les échelons. Santé: Hausse de moral

**POISSONS - 19 Fév au 20 Mars**

Amour: Amoureux ardent, vous ferez le bonheur de votre partenaire. Travail-Argent: Un travail d'équipe ne vous séduira guère et cette sorte de dépendance vous rendra nerveux. Santé: C'est peut-être le moment de faire vérifier votre vue.

ICI & LA

Location - Gestion - Vente



www.icietlavillas.com

rental@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28  
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

# Des Artisans près de chez vous

## Jardinier

### • LOUIS Philippe sarl

ESPACES VERTS

Tous travaux en espaces verts : Création, aménagement, entretien, élagage, nettoyage de terrain, travaux avec Mini-Pelle. Location + transport de benne.

rophil@wanadoo.fr 0590 27 55 97  
0690 59 16 08 ou 0690 30 58 77

## Nettoyage

### • Serial Cleaner

Entretien & maintenance de villas, décapage et traitement de sols, rénovation de deck et planchers, Nettoyage (citernes, fin de chantier...)  
Management et coordination de travaux

serialcleaner.sbh@orange.fr 0690 35 57 38  
0690 30 81 38

## Plomberie

### • SBAP Plomberie

Installation / Entretien / Dépannage

sbapplomberie@hotmail.fr 06 90 41 62 60

Un référencement  
à partir de **50€** par mois

Plus d'informations au  
**0690 54 76 24**

|   |                       |
|---|-----------------------|
| SÉCURITÉ CIVILE   | 05.90.29.70.66        |
| CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)                                      | 196 OU 05.96.70.92.92 |
| GENDARMERIE   | 05.90.27.11.70        |
| POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES                               | 05.90.29.76.76        |
| POLICE TERRITORIALE   | 05.90.27.66.66        |
| HÔPITAL   | 05.90.27.60.35        |
| POMPIERS  | 18 OU 05.90.27.62.31  |
| MÉDECIN DE GARDE  | 15 OU 05.90.90.13.13  |
| HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ  | 05.90.29.80.40        |
| Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 |                       |
| Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30                                |                       |
| ÉTAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés           | 06.90.33.12.75        |
| SOUS-PRÉFECTURE   | 05.90.27.64.10        |
| AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT                          | 06.90.31.70.73        |
| DISPENSARE  | 05.90.27.60.27        |
| SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7                                 | 05.90.27.64.88        |

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

|  |                |
|--|----------------|
| Chareyre Stéphane                        | 05.90.27.64.27 |
| Féret Daniel                             | 05.90.29.10.04 |
| Husson Chantal                           | 05.90.27.66.84 |
| Mazue-Naffah Sophie                      | 05.90.27.15.04 |
| Rault Jean-Baptiste                      | 05.90.29.71.01 |
| Tiberghien Yann Eugène                   | 05.90.29.71.01 |
| Weil Edgar                               | 05.90.27.62.40 |
| Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien Yann | 05.90.29.71.01 |
| Acuponcteur : Chareyre Stéphane          | 05.90.27.64.27 |

### MÉDECINS SPÉCIALISTES

|   |                |
|---|----------------|
| Chirurgien orthopédiste : Samani Jacques                  | 05.90.51.19.57 |
| Dermatologue : Augé Jean-Michel                           | 05.90.27.63.35 |
| Gynécologue : Bordjel Patrick                             | 05.90.27.68.78 |
| Maladie appareil digestif : Vassel Bernard                | 06.90.28.84.14 |
| Médecine morphologique et anti-âge : P.M Havet            | 06.90.67.55.64 |
| Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude                 | 05.90.97.60.07 |
| Ophtalmologistes : Cals Jean-Paul                         | 05.90.87.25.55 |
| Achebouche M.K.   | 05.90.87.25.55 |
| Ridant Véronique  | 06.90.41.93.92 |
| 05 90 51 98 11  |                |
| Orthodontie : Merou Patrick                               |                |
| Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou |                |
| De Lanversin Hubert                                       | 06.90.73.09.02 |
| Radiologue : JF Bartoli & B Bartoli                       | 05.90.52.05.32 |
| Stomatologue : Chlouz François                            | 05.90.27.87.31 |
| Urologue : Pierre Teillac                                 | 0690.75.58.56  |
| 05.90.51.19.57  |                |

### CABINETS DENTAIRES

|   |                |
|---|----------------|
| Brault des Grouëts Morgane                      | 05.90.51.98.11 |
| Camy Sophie                                     | 05.90.27.87.28 |
| Caraman Losfeld Mihaela (urgence 0690 75 53 97) | 05.90.52.80.32 |
| Chlouz François                                 | 05.90.27.87.31 |
| Gardette Romain                                 | 05.90.51.98.11 |
| Losfeld Richard (urgence 0690 75 53 97)         | 05.90.52.80.32 |
| Maze Marie-Laurence                             | 05.90.27.65.95 |
| Redon Dimitri                                   | 05.90.27.87.28 |
| Rousson Perrine                                 | 05.90.51.98.11 |
| Vergniault Pascal                               | 05.90.29.86.08 |

### AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

|  |                |
|--|----------------|
| A.U.D.R.A.   | 05.90.29.27.65 |
| Activité Physique Adaptée & Santé: Onier Christian | 06.90.38.25.34 |
| Chiropracteur: Klein Gérard                        | 06.90.64.87.40 |
| Philippon Thomas                                   | 06.90.29.11.01 |
| Beal Aurélie                                       | 06.90.47.49.10 |
| Diététicienne :                                    |                |
| Infirmiers-Infirmières :                           |                |
| Barbe Bardon Sophie                                | 05.90.27.67.55 |
| 06.90.62.28.29                                     |                |
| Baud Sébastien                                     | 06.90.37.08.22 |
| Blanchard Anne Françoise                           | 06.90.40.27.88 |
| Campanella Fabien                                  | 06.90.65.85.66 |
| Cardon Isabelle                                    | 06.90.62.90.10 |
| Cousin Dominique                                   | 06.90.37.29.05 |
| Febrissy Gréaux Corinne                            | 06.90.59.81.67 |
| Melinand Cécile                                    | 06.90.37.27.42 |
| Pillore Maryse                                     | 06.90.63.55.70 |
| Rillot Brigitte                                    | 05.90.27.72.49 |
| 06.90.49.87.29                                     |                |
| Masseur-Kinésithérapeutes :                        |                |
| Agoulon Marion                                     | 06.90.14.02.10 |
| 05.90.27.81.32                                     |                |
| Aubin Plasse Pauline                               | 06.90.37.22.32 |
| 05.90.87.18.77                                     |                |
| Bertin Guylène                                     | 06.90.35.94.96 |
| 05.90.29.28.07                                     |                |
| Baud Céline  | 06.90.58.57.82 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Daniel Arnaud Marie                                | 06.90.53.44.88 |
| 06.90.53.44.88                                     |                |
| Diguet Florian                                     | 06.90.38.04.86 |
| 05.90.87.18.77                                     |                |
| Evrard Patrick                                     | 06.90.302.705  |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Godfrin Frédéric                                   | 05.90.27.67.86 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Jourdan Véronique                                  | 05.90.29.72.42 |
| 06.90.64.87.40                                     |                |
| Klein Gérard                                       | 06.90.65.76.35 |
| 06.90.64.87.40                                     |                |
| Pastourel Delphine                                 | 06.90.65.76.35 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Tardy Laure  | 06.90.39.55.04 |
| 05.90.27.76.37                                     |                |
| Van Hove Frédéric                                  | 06.90.37.70.27 |
| 05.90.27.81.32                                     |                |
| Vandenhove Anne Lise                               | 06.90.37.70.27 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Wormser Nicolas                                    | 05.90.27.67.86 |
| 06.90.09.97.10                                     |                |
| Naturopathie :                                     |                |
| Bordaries Fanny                                    | 05.90.27.88.29 |
| 05.90.27.88.29                                     |                |
| Orthophoniste :                                    |                |
| Bouyer Christine                                   | 06.90.33.05.35 |
| 05.90.87.18.77                                     |                |
| Aubin Plasse Pauline                               | 05.90.87.18.77 |
| 06.90.09.97.10                                     |                |
| Bordaries Fanny                                    | 06.90.74.35.37 |
| 06.90.74.35.37                                     |                |
| Charles-Messance Alix                              | 06.90.73.39.32 |
| 06.90.73.39.32                                     |                |
| Chilah Yasmine                                     | 06.90.67.30.50 |
| 06.90.71.36.15                                     |                |
| Gréaux Dominique                                   | 06.90.48.48.17 |
| 06.90.48.48.17                                     |                |
| Grevin Stephanie                                   | 06.90.26.36.15 |
| 06.90.26.36.15                                     |                |
| Luu Céline   | 05.90.27.67.86 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Vezzoso Brian                                      | 05.90.27.67.86 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Wormser Nicolas                                    | 05.90.29.24.26 |
| 05.90.29.24.26                                     |                |
| Pédicure Podologue :                               |                |
| Boutiller Dominique                                | 05.90.27.67.86 |
| 05.90.27.67.86                                     |                |
| Evrard Patrick                                     | 06.90.302.705  |
| 06.90.37.70.27                                     |                |
| Vandenhove Anne Lise                               | 05.90.51.14.40 |
| 05.90.51.14.40                                     |                |
| Psychologue :                                      |                |
| Ardil-Brinster Monique                             | 05.90.29.62.11 |
| 05.90.29.62.11                                     |                |
| Djukanovic Elisabeth                               | 06.90.35.63.86 |
| 06.90.35.63.86                                     |                |
| Ranchin Prune                                      | 05.90.52.00.55 |
| 05.90.52.00.55                                     |                |
| Psychothérapeute                                   |                |
| M.Laure Penot                                      | 05.90.51.11.69 |
| 05.90.51.11.69                                     |                |
| Laetitia Santarelli                                | 06.90.50.59.64 |
| 06.90.50.59.64                                     |                |
| Sage Femme   | 05.90.27.66.61 |
| 05.90.27.66.61                                     |                |
| Pharmacie  |                |
| Pharmacie de l'aéroport                            | 05.90.27.61.82 |
| 05.90.27.61.82                                     |                |
| Pharmacie Saint-Barth de Gustavia                  | 05.90.29.02.12 |
| 05.90.29.02.12                                     |                |
| Island Pharmacie à St-Jean                         | 05.90.29.75.02 |
| 05.90.29.75.02                                     |                |
| Laboratoire d'analyses :                           |                |
| Vétérinaires :                                     |                |
| Chiappello Eliana                                  | 05.90.27.89.72 |
| 05.90.27.89.72                                     |                |
| Kaiser Alexandre & Benjamin                        | 05.90.27.90.91 |
| 05.90.27.90.91                                     |                |
| Maille Jean-Claude                                 | 05.90.27.89.72 |

**fixIT**  
Services informatiques  
CAM n°5 et la Savane Saint-Jean  
09 70 71 72 20 - support@fixit.fr

**GARAGE RAYMOND LEDÉE**  
REPARATION / ENTRETIEN  
REPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS  
LECTURE OBDII  
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TÉL : 05 90 27 89 14

**GARAGE HENRI GREAU**  
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT  
AMORTISSEUR  
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

**SG Communications**  
Agence Conseil en Communication  
Affichage publicitaire  
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA  
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

**Cms**  
CARAÏBES MEDICAL SERVICES

**Vente et location de matériel  
MEDICAL ET SPORTIF**

LIVRAISON GRATUITE

Du lundi au vendredi  
8h - 18h / Samedi 8h - 12h  
rue Jeanne D'Arc, Gustavia  
**0590 51 12 23 - 0690 75 41 45**  
contact@cms-sbh.com

**Référez-vous dans cette page  
pour moins de 60€/mois**  
**05 90 27 65 19**

**LE JOURNAL  
DE SAINT-BARTH**

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex ISSN : 1254-0110  
Tél. : 0590.27.65.19 - Fax : 0590.27.91.60  
journalsbh@orange.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise  
Dir. de la publication : Avigaël Haddad, journalsbh@orange.fr  
Rédaction : Valentine Autruffe, redactionjsb@orange.fr  
Commercial : Rosemond Gréaux, rosemondjsb@wanadoo.fr  
Imprimeur : Avigaël Haddad, commercialjsb@orange.fr  
Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

Pétanque

# Les plus grands champions ont rendez-vous à Saint-Barth

Organisée par l'Amicale des boulistes de Saint-Barthélemy, la troisième édition du Grand Prix de pétanque en doublette formée, ouvert à tous, se déroulera vendredi 12 et samedi 13 octobre au boulodrome Gambier à Saint-Jean. Plusieurs champions du monde seront présents pour taquiner le cochonnet. Le Belge Claudy Weibel, multiple couronné n°1 mondial (et présent à Saint-Barth pour les deux premières éditions) et les champions français Damien Hureau, Bruno Leboursicaud, Julien Lamour et Jean-Pierre Subrenat. Ce dernier, égale-

ment déjà venu à Saint-Barth pour le Grand Prix, est président du New York Pétanque Club. Pour se mesurer à tous ces champions, des joueurs afflueront de Saint-Martin, de Guadeloupe, Martinique et bien évidemment de Saint-Barth. Au total 48 doublettes s'affronteront sur ces deux jours de compétition. 5.000 euros de gain sont en jeu.

> **Participation : 40 euros par doublette. Pour plus de renseignements téléphoner à Thomas au 0690.48.50.42 ou thomas.i16@icloud.com.**



## LA DOUBLETTE CÉDRIC CAPPELI / EMILIE LEMAI S'IMPOSE

31 doublettes ont participé samedi dernier au concours organisé par l'Amicale des boulistes de Saint-Barth. Les premières parties ont débuté vers 17 heures, et les dernières à 1h30 du matin. Un vrai marathon ! C'est la doublette mixte Cédric Cappeli / Emilie Lemai qui s'imposait 13-7 en finale de la générale, face à la paire Carlos Natario / Florient Piquet. En finale de la consolante, la victoire est revenue à la doublette Jean-Marie et Edmond Gumbs. Score 13-7 face à la paire Joël Beunet / Frédéric Farat.

Football

## Trophée José Da Silva : l'ASPSB remet son titre en jeu

Organisé par le Comité territorial de football de Saint-Barth, les premiers matchs de la coupe de Noël « Trophée José Da Silva » sont programmés les 12 et 13 octobre. Sept équipes vont s'affronter en nocturne sur la pelouse du stade de Saint-Jean : Arawak, Arawak Vétérans, ASPSB, ASPSB Vétérans, AS Gustavia, Diables Rouges et Team FWI.

Chaque équipe se rencontrera et les quatre premières au classement seront qualifiées pour le dernier carré. Le premier sera opposé au quatrième et deuxième au troisième. Les deux demi-finales se dérouleront samedi 8 décembre à 19h et 21h. La petite et la grande finale sont programmées pour le samedi 15 décembre à 19h et 21h.

Le Trophée José Da Silva est actuellement détenu par l'équipe de l'ASPSB.

### Calendrier du mois d'octobre

- Vendredi 12 octobre à 21h : Arawak vs



© Comité Territorial de Football

Diables Rouges.

- Samedi 13 octobre à 19h : ASPSB vs Arawak Vétérans à 21h Team FWI vs AS Gustavia.

- Vendredi 19 octobre à 21h : Arawak vs ASPSB.

- Samedi 20 octobre à 19h : Diables Rouges vs ASPSB Vétérans à 21h Arawak Vétérans vs Team FWI.

Montréal-Marathon

## Jean-Marie Gréaux en 4 heures, 44 minutes et 26 secondes

Dimanche 30 septembre, 25.000 coureuses et coureurs dont Jean-Marie Gréaux, dit « Polo », du club Saint-Barth Triathlon ont foulé les rues de Montréal dans le cadre du Rock'n Roll Montréal-Marathon. L'épreuve reine des 42 km à parcourir s'est déroulée sous une température de 5 degrés, idéale pour les participants. Dans la catégorie 55-59 ans, dans laquelle s'était inscrite Polo, 124 coureurs ont pris le départ. Le représentant de notre île a bouclé le marathon en 4h 44mn 26sec, terminant 99°. Au général chez les marathoniens, il se classait 1.429e sur 1.722 coureurs.

Le 3 novembre 2013, Jean-Marie avait participé au New York Marathon avec huit autres coureurs de Saint-Barth. Il avait parcouru les 42km en 4h 37mn.



## NAGE AVEC PALMES

Les séances de perfectionnement de nage avec palmes ont débuté sous la houlette de Jef Follner. Il est encore temps de rejoindre le groupe. Samedi prochain, la séance aura lieu à Shell Beach. Pour tout renseignement : 06.90.55.12.14.

## STAGE DE TENNIS...

Le Saint Barth Tennis Club est heureux de proposer un stage pendant les vacances de la Toussaint.

Du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre de 9 à 12h 125€ la semaine avec gouter ou 30€ la matinée  
Inscription au club obligatoire avant le premier jour de stage.

## ...ET COUPE HALLOWEEN

Le Saint-Barth Tennis Club organise du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre sa traditionnelle coupe Halloween pour les enfants. Programme : du lundi au vendredi matchs de 9 à 12h et de 14 à 17h catégorie « bleu » (plus de 11 ans). Lundi 29 octobre de 9 à 12h catégorie « rouge ». Mardi 30 octobre de 9 à 12h catégorie « orange ». Mercredi 31 octobre de 9 à 12h catégorie « vert ». Les jeunes auront la possibilité de déjeuner au club en s'inscrivant le matin sur place avant 9h. L'inscription au tournoi doit se faire avant le 24 octobre (14€). Licence obligatoire.

## SAINT-MARTIN SWIMRUN REPORTÉ

Suite à la houle qui a sévi tout le week-end dernier, les organisateurs ont été contraints d'annuler la manifestation. La 2<sup>e</sup> édition du Saint-Martin SwimRun a été reportée au dimanche 14 octobre. Pour toute question contacter Boris au 0690.65.96.83.



### USAGERS PARTICULIERS

OFFREZ À VOS DÉCHETS UNE NOUVELLE VIE AVEC LE SITE DE PROPRETÉ ET DE VALORISATION DE SAINT-BARTHÉLEMY



#### Je dépose

##### Ordures ménagères:

bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, déchets ménagers organiques

Sac poubelle noir

Gratuit

##### Collecte sélective:

verre, métal alimentaire (acier & aluminium)

Sac poubelle transparent

Gratuit

Déposez vos poubelles sur les abords des routes principales de l'île entre 5h et 9h

Tous les jours sauf dimanche et jours fériés

Selon votre emplacement:



Vous pouvez aussi les amener directement au Site de Propreté pendant les heures d'ouverture (badge obligatoire)

Horaires d'ouverture : lundi-vendredi : de 6h à 11h45  
Samedi : de 6h à 10h45  
Dimanches et jours fériés (OM & CS) : de 8h à 11h

#### J'apporte au Site de Propreté



Cartons, ampoules, tonner, piles, électroménagers

Badge obligatoire

Gratuit



Autres déchets autorisés

Badge obligatoire

Payant



Rappel filière broyeur: fermée le lundi et le vendredi  
Apport limité les jours d'ouverture à 1 camion/usager

TIRU-Ouanalao Environnement • Zone industrielle de Public  
97133 Saint-Barthélemy  
05 90 27 66 64 • contact.ouanalao@groupe-tiru.com



##### A l'unité:

- Batterie véhicule 2 roues: 2€/unité
- Batterie véhicule léger: 4€/unité
- Batterie véhicule lourd ou bateau: 8€/unité
- Pneu véhicule léger ou 2 roues: 5€/unité
- Pneu autres véhicules: 8€/unité
- Huile minérale ou végétale: 0,5€/litre

##### Au poids:

- Véhicules Hors d'Usage: 120€/tonne

##### Au forfait:

(autres déchets: encombrants, ferrailles, végétaux, plastique, bois, verre industriel, gravats, placoplâtre, matelas)

- 1<sup>er</sup> passage chaque mois = gratuit

- Passages suivants:
  - véhicules légers: 12€/passage
  - autres véhicules: 48€/passage